

LE COMITÉ POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES

330 Seventh Avenue, Eleventh Floor, New York, NY 10001 Téléphone: (212) 465 – 9344 / Fax: (212) 465 – 9568 / Email: info@cpj.org

HONORARY CO-CHAIRMAN

Walter Cronkite
CBS NEWS

HONORARY CO-CHAIRMAN

Terry Anderson
CHAIRMAN

Paul E. Steiger
PROPUBLICA

EXECUTIVE DIRECTOR

Joel Simon

DIRECTORS

Andrew Alexander

COX NEWSPAPERS

Franz Allina

Christiane Amanpour

CNN

Dean Baquet

THE NEW YORK TIMES

Rajiv Chandrasekaran

THE WASHINGTON POST

Sheila Coronel

COLUMBIA UNIVERSITY

GRADUATE SCHOOL OF JOURNALISM

Josh Friedman

COLUMBIA UNIVERSITY

GRADUATE SCHOOL OF JOURNALISM

Anne Garrels

NATIONAL PUBLIC RADIO

James C. Goodale

DEBEVOISE & PLIMPTON

Cheryl Gould

NBC NEWS

Charlayne Hunter-Gault

Gwen Ifill

PBS

Steven L. Isenberg

Jane Kramer

THE NEW YORKER

David Laventhol

Anthony Lewis

David Marash

AL-JAZEERA ENGLISH

Kati Marton

Michael Massing

Geraldine Fabrikant Metz

THE NEW YORK TIMES

Victor Navasky

THE NATION

Andres Oppenheimer

THE MIAMI HERALD

Burl Osborne

THE DALLAS MORNING NEWS

Charles L. Overby

THE FREEDOM FORUM

Clarence Page

CHICAGO TRIBUNE

Norman Pearlstine

THE CARLYLE GROUP

Dan Rather

HDNET

Gene Roberts

PHILIP MERRILL COLLEGE OF JOURNALISM

UNIVERSITY OF MARYLAND

Sandra Mims Rowe

THE OREGONIAN

Diane Sawyer

ABC NEWS

Paul C. Tash

ST. PETERSBURG TIMES

Mark Whitaker

NBC NEWS

Brian Williams

NBC NEWS

Matthew Winkler

BLOOMBERG NEWS

ADVISORY BOARD

Tom Brokaw

NBC NEWS

Erwin Potts

John Seigenthaler

THE FREEDOM FORUM

FIRST AMENDMENT CENTER

ATTAQUES

CONTRE

LA PRESSE

EN 2007

AFRIQUE

—VERSION EN FRANÇAIS—



Tom Rhodes, coordinateur du programme sur l'Afrique, **Mohamed H. Keita**, associé de recherches et **Alexis Arieff**, consultante indépendante, ont largement contribué à la recherche et à la rédaction de la présente section. Traduction réalisé par El-Hadji Magatte Dia, révisé par Clémentine Wallace et Mohamed H. Keita.

Analyse : Les pays où liberté de la presse et démocratie ne vont pas de paire

Par Tom Rhodes

Si les bulletins de vote ont remplacé les balles dans la plupart des pays africains en ce début de siècle, une parodie politique demeure dans une partie du continent, où la liberté de la presse reste précaire. Les dirigeants de la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne ont reçu l'approbation des politiciens occidentaux pour avoir organisé des élections inusitées. Trois de ces pays sont la Gambie, la République démocratique du Congo (RDC), et l'Éthiopie. Tous ont élus leurs présidents de manière démocratique et sont soutenus par l'occident. Pourtant, ces pays figurent parmi les nations dans le monde où nous notons le plus grand recul de la liberté de la presse ces cinq dernières années, selon la liste établie par le CPJ en 2007.

Non seulement la liberté d'expression n'a pas réussi à s'aligner sur le ton de la démocratie dans ces états, mais elle a été sévèrement restreinte. Si les élections ont été saluées par les gouvernements étrangers, les dirigeants autocrates n'ont pas apprécié les conséquences dans leurs pays: une opposition enhardie, une surveillance publique et des débats plus intenses, ainsi qu'une presse indépendante. Ainsi, quelques mois après leur élection, les dirigeants de la Gambie, de l'Éthiopie et de la République démocratique du Congo ont commencé à essayer d'étouffer cet acquis démocratique.

A noter, ces trois pays sont signataires des conventions internationales et régionales sur les droits de l'Homme, notamment la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et la protection de la liberté de la presse est une garantie inscrite dans leurs constitutions. Deux d'entre eux, la Gambie et l'Éthiopie, abritent même au niveau de leurs capitales les sièges de l'Union africaine (UA), qui compte 53 membres.

En 2006, la RDC surmontait une décennie de troubles politiques et de rebellions régionales pour organiser ses premières élections multipartites depuis 46 ans. Cet exploit a valu au président Joseph Kabila des éloges de la part de son homologue américain, George W. Bush, lors de sa visite à la Maison Blanche en novembre dernier. George W. Bush a aussi été d'un grand soutien à l'Éthiopie, qui a organisé le second scrutin dans sa longue histoire seulement en 2005. Le premier ministre Meles Zenawi a par la suite gagné le soutien diplomatique des Etats-Unis après que l'intervention militaire de son pays en Somalie voisine permette d'évincer l'Union des Tribunaux Islamiques. Le président gambien Yahya Jammeh, réélu en 2006 pour un troisième mandat lors d'un scrutin considéré libre et transparent, est également estimé pour ses efforts pour le maintien de la stabilité économique dans son pays, a estimé Philip Sinkinson, haut-commissaire britannique à Banjul.

Cependant, dans chacun de ces pays, des mesures répressives contre la presse ont fait suite aux élections. Depuis 2005, le gouvernement éthiopien a orchestré l'arrestation à grande échelle et l'intimidation de journalistes, obligeant au moins 37 d'entre eux à vivre en exil, propulsant ainsi l'Éthiopie au deuxième rang des pays ayant le plus grand nombre de journalistes exilés, selon le recensement du CPJ. Kifle Mulat, président de l'association éthiopienne des journalistes de la presse libre, lui-même exilé, déclare que sur 20 journaux indépendants qui étaient en service au moment des élections de 2005, il n'en reste maintenant que le quart. « Tous sont censurés, soit directement ou indirectement ».

L'organisation pour la défense de la liberté de la presse en RDC, Journaliste en Danger (JED), estime que plus de 90% du nombre d'attaques, de menaces et de harcèlement de journalistes de la RDC ont été menées en toute impunité par le personnel du gouvernement. D'autre part, les médias gambiens ont souffert d'intimidation et de harcèlement systématiques de la part des autorités gouvernementales au cours des cinq dernières années, ce qui a poussé un flux régulier de journalistes professionnels gambiens à fuir le pays, au moins 23 depuis 2002, selon

des recherches du CPJ.

En lançant cette attaque contre les médias, les dirigeants de l'Éthiopie et de la RDC réagissaient essentiellement à la popularité croissante des partis politiques d'opposition. Durant les dernières élections, l'opposition a fait une percée importante dans ces deux pays. En République démocratique du Congo, le principal adversaire de Kabila, Jean-Pierre Bemba, a remporté 20 pourcent des voix, quant aux partis d'opposition éthiopiens, qui jadis occupaient un petit nombre de sièges, ils ont remporté environ un tiers des sièges du Parlement lors des élections de 2005.

Berhanu Nega, le vice-président du parti d'opposition éthiopien, Coalition pour l'Unité et la Démocratie, a déclaré au CPJ que les forces de l'opposition éthiopienne ont fait des progrès dans toutes les grandes villes à travers le pays –une chose à laquelle ni son parti, ni même le premier ministre Meles Zenawi ne s'attendaient. Mais lorsque les protestations de rue ont éclaté suite aux problèmes de décompte de voix, la réaction du gouvernement éthiopien fut d'arrêter M. Berhanu Nega, ainsi que des douzaines d'opposants politiques et 15 journalistes.

À Kinshasa, les autorités de la RDC ont aussi mis hors antenne pendant presque six mois les chaînes *Canal Congo TV*, *Canal Kin TV* et *Radio Liberté Kinshasa*, qui appartiennent au chef de l'opposition, M. Bemba. La répression du président Kabila contre cette presse aurait été déclenchée par une couverture des élections biaisée, partisane voire achetée, selon des journalistes locaux. Le secrétaire général du JED, Tshivis Tshivuadi, a déclaré au CPJ que certains journaux, stations de radio et de télévision agissaient comme une « propagande de presse engagée dans la défense des intérêts politiques de leurs propres candidats ». L'explication : près de 80 pourcent des journalistes congolais n'ont pas de contrats de travail, ce qui pousse certains d'entre eux à écrire de manière à être embauchés, acceptant d'être rémunérés par les candidats qu'ils sont sensé suivre objectivement.

Aucun des dirigeants de ces trois pays n'a permis le développement d'une société civile ou d'un pouvoir judiciaire réellement indépendants, composants pourtant essentiels pour la protection de la liberté de la presse dans un pays. « Alors que le pouvoir judiciaire gambien est faible, il n'existe pratiquement pas d'institutions civiles dignes de ce nom dans ce pays », a déclaré l'ancien secrétaire général du syndicat de la presse gambienne, Demba Jawo. « Les quelques organisations de la société civile existantes ont toutes été neutralisées, et aucune d'entre elles n'a le courage de contester les actes du gouvernement, d'où l'impunité acquise du gouvernement pour museler la presse ». De même, le journaliste éthiopien chevronné, Goshu Moges, a affirmé qu'une seule organisation de la société civile éthiopienne est préoccupée par la protection de la liberté de la presse et que « la plupart ont trop peur des représailles gouvernementales pour être effectif ».

En RDC, à la reprise de la session judiciaire en novembre 2007, le haut procureur de la république, Tshimanga Mukeba, a démontré son allégeance au parti au pouvoir dans ses remarques d'ouverture en mettant l'accent sur les « outrages contre les autorités et les insultes contre le chef de l'état ». Le juge Mukeba a menacé de punir sévèrement toute personne, qu'elle soit parlementaire ou journaliste, qui oserait critiquer le gouvernement, a rapporté M. Tshivuadi au CPJ.

Il y a eu peu de volonté d'œuvrer en faveur d'une réforme des pratiques répressives de ces gouvernements. Le rapporteur spécial sur la liberté d'expression en Afrique basé à Banjul, Faith Pansy Tlakula, a la responsabilité de veiller à ce que les membres de l'Union africaine se conforment à l'article 9 de la Charte africaine, qui protège le droit à la libre expression. « Cependant, la question à laquelle nous sommes confrontés maintenant est relative à l'application », a dit Mme Tlakula au CPJ. Mme Tlakula ne peut que faire des recommandations, son bureau n'ayant pas le pouvoir d'émettre des avis avec obligation d'être appliqué. De plus, ses

recommandations sont souvent mal accueillies ou ignorées.

Malgré un isolement croissant au niveau régional et international, le gouvernement gambien reste indifférent aux pressions régionales. Le président Jammeh était absent du sommet de l'UA, qui s'est tenu en janvier dernier à la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, et de celui de juillet à la capitale du Ghana, Accra. De même, les autorités gambiennes ne se sont pas présentées à trois auditions fixées par la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Une organisation pour la défense de la liberté de la presse, la Fondation des Médias de l'Afrique de l'Ouest, basée à Accra, a déposé une plainte auprès de la cour de justice contre le gouvernement gambien au sujet de la disparition de l'ancien journaliste du quotidien, *Daily Observer*, « Chef » Ebrima Manneh B. Des témoins oculaires ont rapporté que les forces de sécurité de l'état gambien avaient arrêté M. Manneh en juillet 2006, suite à sa tentative de publication d'un article critique à l'égard du président Jammeh. A la fin de l'année 2007, il était toujours détenu dans un lieu secret, sans contact avec l'extérieur.

Les menaces diplomatiques de réduction d'aide ont de moins en moins de poids face à l'émergence d'une nouvelle et puissante nation donatrice bien moins contraignante: la Chine. En février, le président chinois Hu Jintao, effectuant une tournée de 12 jours sur le continent africain, a offert un soutien financier inconditionnel d'une valeur de plusieurs millions de dollars en investissements, prêts et aides. Beijing a promis d'accorder 5 milliards de dollars sous forme de prêt de faveur et de subventions aux états africains dans les années à venir, à mesure que la Chine augmenterait ses échanges commerciaux avec le continent. Des lanternes rouges furent dispersées à travers Addis-Abeba pour accueillir M. Jintao au sommet Chine-Afrique qui a réuni près de 50 chefs d'état africains.

Certains alliés stratégiques des Etats-Unis, comme l'Éthiopie, bénéficient aussi d'exemptions en matière de droits de l'Homme. Le président Bush s'est opposé à un projet de loi de 2007, qui reliait l'aide militaire octroyée à l'Éthiopie au renforcement des droits de l'Homme et de la démocratie. Après avoir été adopté par la Chambre des représentants, la mesure attendait l'approbation du Sénat. Mais dans un contexte où les Etats-Unis soutenaient les efforts des troupes éthiopiennes pour renverser l'Union des Tribunaux Islamiques en Somalie, le secrétaire d'état adjoint américain aux affaires africaines, Jendayi Frazer, a déclaré à l'agence de presse Bloomberg que la mesure allait « entraver » ce que Bush peut faire pour « gérer les intérêts du gouvernement américain ».

Si la démocratie est encore jeune dans la région et sa progression plutôt irrégulière, certaines nations africaines ont cependant réussi à mener des élections libres tout en respectant la liberté de la presse. En Sierra Leone par exemple, les élections organisées en août 2007 ont été qualifiées de libres et transparentes par les observateurs officiels. Lors de ce scrutin, 27 journaux indépendants ont opéré dans la capitale, Freetown, sans ingérence du gouvernement. Les premières élections législatives au Togo, qui se sont tenues en octobre dernier, se sont également déroulées avec peu d'atteinte à la liberté de la presse, selon le nouveau secrétaire général du syndicat de la presse indépendante, Augustin Koffi.

Cependant, l'expérience de la RDC, de la Gambie, et de l'Éthiopie devrait servir d'exemple pour souligner que la démocratie et la liberté de la presse ne découlent pas forcément d'une élection, même démocratique.

« Les élections sont utiles pour l'ouverture de l'espace politique, cependant la démocratie va au-delà de simples élections », a déclaré Dave Peterson, directeur du programme pour l'Afrique à la « National Endowment for Democracy » (Dotation Nationale pour la Démocratie), financée par le gouvernement américain. « Même les dirigeants démocratiquement élus ne sont pas toujours respectueux des règles de la démocratie » a-t-il ajouté. En l'absence d'un pouvoir judiciaire fonctionnel et indépendant et d'une forte société civile, la presse ne peut s'appuyer sur les fondations démocratiques posées par une élection libre. Le vote peut même d'ailleurs s'avérer

être une simple couverture pour un autocrate. Les élections en Éthiopie et en RDC ont encouragé les bailleurs internationaux à fermer les yeux sur les violations de la liberté de la presse dans ces deux pays. Témoin de la répression exercée par le gouvernement Ethiopeien contre la presse suite au scrutin de 2005, le journaliste exilé Elias Wondimu estime que les élections ont surtout été conçues pour plaire aux occidentaux –moins pour satisfaire le peuple éthiopeien. « La démocratie doit se développer de l'intérieur», a déclaré M. Wondimu. « Elle ne devrait pas s'exercer juste pour faire plaisir à quelqu'un... elle devrait s'exercer pour changer le système », a-t-il dit.

Cette réflexion est aussi partagée par M. Tshivuadi du JED. « Bien que nous ayons reconnu ces élections comme une étape importante vers la démocratie », a-t-il dit, « elles ne sont toujours pas synonymes d'une démocratie rétablie. Les anciens belligérants se sont en fait servi des élections pour légitimer un pouvoir acquis par la force quelques années auparavant. »

L'ÉRYTHRÉE

L'Érythrée est restée le premier geôlier de journalistes en Afrique, avec plus de 14 écrivains et éditeurs détenus sans contact avec l'extérieur dans des lieux tenus secrets. Au mois de Février, des sources ont rapporté au CPJ qu'au moins un journaliste était mort en détention. Unique pays d'Afrique subsaharienne sans aucun organe de presse indépendante, l'Érythrée a soumis les journalistes de ses propres organes étatiques à la surveillance et au harcèlement. Un journaliste d'état est ainsi décédé en juin dernier en tentant de fuir le pays vers le Soudan pour échapper à des années de répression.

Le président érythréen, Isaias Afewerki, a continué à mener une politique de répression brutale qui a commencé une semaine après le 11 septembre 2001, lorsque le gouvernement a sommairement fermé les organes de la presse privée, jadis vigoureuse, et a arrêté ses plus éminents journalistes. La répression est survenue peu après que les médias avaient couvert une scission au sein du parti au pouvoir, animant ainsi un débat national sur le pouvoir de plus en plus autoritaire du président Afewerki.

Fesshaye « Joshua » Yohannes, un rédacteur et éditeur de l'ancien quotidien, *Setit*, et lauréat en 2002 du Prix international du CPJ pour la liberté de la presse, est décédé en prison, selon plusieurs sources dans la diaspora érythréenne. M. Yohannes, qui était aussi poète et dramaturge, avait combattu aux côtés du président Afewerki en tant que membre du mouvement rebelle qui luttait pour l'indépendance de l'Erythrée. Plusieurs sources ont dit que M. Yohannes est décédé le 11 janvier après une longue maladie dans une prison tenue secrète en dehors d'Asmara. Une autre source a déclaré que le journaliste serait peut être décédé beaucoup plus tôt dans une prison de Embatkala, à 21 milles (35 kilomètres) au nord-est d'Asmara. Le ministre érythréen de l'Information, Ali Abdu, a refusé de commenter sur l'affaire au CPJ. « Je ne sais pas », a-t-il dit. « Il s'agit d'une question érythréenne, laissez-nous la régler ».

Le monopole du gouvernement érythréen sur les médias nationaux, la peur de représailles chez les familles des prisonniers, et les restrictions sur les mouvements des étrangers ont fait qu'il est extrêmement difficile de vérifier les informations non officielles. Un rapport daté de 2006, non signé, qui a circulé sur plusieurs sites web et qui est considéré crédible par le CPJ, affirme que trois autres journalistes sont également morts en détention gouvernementale. M. Abdu a déclaré qu'il n'avait aucune information sur le sort de Saïd Abdelkader, Medhanie Haïle, et Yusuf Mohamed Ali. Le CPJ continue de les inscrire dans son recensement annuel de journalistes emprisonnés et poursuit ses enquêtes.

Le gouvernement érythréen a confirmé la mort de Paulos Kidane, qui était présentateur sportif à la télévision publique Eri-TV et journaliste pour d'autres médias d'état. Continuellement intimidé par son propre employeur, M. Kidane avait rejoint un groupe de sept demandeurs d'asile qui tentaient de traverser à pied la frontière vers le Soudan, ont déclaré au CPJ plusieurs sources, dans le cadre d'un rapport spécial publié en octobre dernier. Après sept jours de marche à des températures de plus de 100 degrés F, M. Kidane s'est effondré, et ses compagnons ont dû le laisser au soin de villageois dans le nord-ouest de l'Érythrée, selon une femme qui avait voyagé avec M. Kidane. Ce village en question est présumé être habité par des informateurs du gouvernement.

M. Kidane faisait partie des neuf journalistes d'état qui furent détenus plusieurs semaines en fin 2006. Il s'agissait de cinq journalistes d'Eri-TV, trois journalistes de la station publique Radio Dimtsi Hafash, et un journaliste de l'Agence d'informations érythréenne.

Ces arrestations, qui ont fait suite à la défection de plusieurs journalistes d'état chevronnés, semblaient être une technique d'intimidation. M. Kidane et les autres étaient soupçonnés d'être en contact avec les transfuges, ou d'envisager de fuir le pays eux-mêmes.

Au moins 19 journalistes ont fui l'Érythrée depuis 2002, suite à des menaces, au harcèlement et à l'emprisonnement— un des nombres les plus élevés au monde, selon un rapport spécial du CPJ publié en juin dernier. Fuir le pays est une solution extrême, puisque les familles des journalistes exilés sont la cible de représailles du gouvernement érythréen, selon les journalistes locaux.

Le gouvernement érythréen a continué à augmenter le spectre de l'agression éthiopienne pour justifier son contrôle absolu sur les médias.

« Le gouvernement n'avait en fait aucune intention d'empêcher le développement de la liberté de la presse », a déclaré en juillet dernier Yemane Ghebremeskel, porte-parole du président érythréen, dans une interview sur le site web progouvernemental *Shaebia*. Cependant il a aussi indiqué : « qu'elle est la pratique normative en temps de guerre ? Je ne crois pas qu'il y ait une presse libre sans aucune restriction, tout le temps, partout, en temps de guerre et de conflit »

Des journalistes ont dit au CPJ que la vie professionnelle à Asmara est dominée par l'impasse tendue entre l'Érythrée et l'Éthiopie à propos de leur frontière commune. Après le conflit de 1998 à 2000 qui a fait 80.000 victimes selon les estimations, le pays est resté sur le pied de guerre, avec environ un citoyen érythréen sur 20 servant dans les forces armées, selon les chiffres de l'ONU.

L'intensification de la rupture avec l'occident a contribué à la détérioration du climat pour la presse. Bien que le président américain, Bill Clinton, ait une fois couvert d'éloges le président Afewerki, le qualifiant de « leader de la renaissance », le secrétaire d'état adjoint américain, Jendayi Frazer, a déclaré en septembre que l'Érythrée est un état voyou potentiel. Le président Afewerki, pour sa part, a déclaré que la politique étrangère américaine avait aggravé les conflits dans la Corne de l'Afrique, rappelant le soutien de Washington en faveur de l'intervention de l'Éthiopie en Somalie en 2006.

Seuls cinq médias internationaux avaient des correspondants basés à Asmara en 2007 : l'Agence France-Presse, Reuters, BBC, Deutsche Welle, et la Voix de l'Amérique, financée par le gouvernement des États-Unis. L'administration de M. Afewerki a par intermittence bloqué les stations de radio privées basées à l'étranger qui cherchaient à envoyer leurs signaux dans le pays.

Les sentiments antioccidentaux ont souvent accompagné les actes de répression. M. Ghebremeskel, porte-parole du président érythréen, a affirmé que la presse libre érythréenne jadis en plein essor était en grande partie financée par les pays occidentaux, et était facilement manipulée « pour satisfaire des buts inavoués ». Dans une interview accordée au *Los Angeles Times* en octobre dernier, M. Afewerki est allé encore plus loin –traitant les opposants politiques et les journalistes emprisonnés « d'escrocs qui ont été achetés », ajoutant qu'« ils se sont livrés eux-mêmes pour servir une cause contraire à l'intérêt national de ce pays. Ils sont des dégénérés. Je ne considère pas [les emprisonnements comme] un problème grave »

L'ÉTHIOPIE

Impliquée militairement dans un conflit qui a déchiré la Somalie, engagée dans une impasse tendue avec son ennemi juré qu'est l'Érythrée, assaillie par des allégations de violations des droits de l'homme dans la région orientale d'Ogaden, l'Éthiopie a légèrement assoupli la répression des médias et a libéré de nombreux journalistes de prison. Cependant, les répercussions de la brutale campagne de répression contre les médias en 2005, qui a conduit à 15 arrestations et à la fermeture de nombreux journaux, planaient sur la presse privée éthiopienne en 2007. En parallèle, le harcèlement continu de la part du gouvernement a poussé de nombreux journalistes à quitter le pays.

Le 9 avril, la Haute Cour de l'Éthiopie a acquitté et libéré huit éditeurs et rédacteurs des anciens journaux en langue amharique accusés de crimes contre l'état, tels que des « atteintes à la constitution ». Le tribunal avait également débouté des accusations de « tentative de génocide » contre les journalistes, bien que le gouvernement ait par la suite cherché à les réintégrer. Parmi les journalistes acquittés figuraient la rédactrice primée, Serkalem Fassil, qui a donné naissance à un enfant en prison.

Les autres journalistes emprisonnés suite à la vague de répression de 2005 furent libérés en juillet et en août, après avoir signé des déclarations incriminantes, plaidant coupables aux accusations de crimes contre l'état, pour ensuite bénéficier de la grâce présidentielle. De nombreux observateurs ont considéré que ces déclarations furent signées sous pression pour bénéficier de la grâce présidentielle, bien que le porte-parole du gouvernement éthiopien, Zemedkun Tekle, a déclaré que la spéculation était « absolument fautive et sans fondement ». Un rapport du CPJ en 2006, intitulé « Poison, Politique, et Presse », a conclu que les accusations du gouvernement dans le cadre de la répression de 2005 étaient sans fondement.

Le Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, a rejeté les suggestions selon lesquelles le gouvernement a accordé la grâce aux journalistes suite à la pression exercée par les États-Unis, selon l'hebdomadaire privé *Addis Fortune*. L'hebdomadaire cite M. Zenawi déclarant que les détenus seraient libérés uniquement s'ils respectent l'état de droit de l'Éthiopie, sa constitution, et les « institutions mandatées par la constitution », et que les grâces prouvaient que le gouvernement n'avait « aucun sentiment de vengeance ».

Le 3 mai, la journée mondiale de liberté de la presse, le CPJ a désigné l'Éthiopie comme le pays où l'on note le plus grand recul de la liberté de la presse ces cinq dernières années. En plus des 15 journalistes arrêtés en 2005, le pays a enfermé de nombreux éditeurs et écrivains pendant des mois, pour diffamation et autres accusations qui dataient parfois de plusieurs années. En outre, au moins huit journaux ont été fermés de force dans le cadre des mesures répressives de 2005, et d'autres ont depuis été contraints à la fermeture. Des douzaines de journalistes ont fui le pays pour éviter la prison, un journaliste étranger connu pour son franc-parler a été expulsé du pays en 2006 et des sites Web sont bloqués de manière récurrente. En réponse, le porte-parole du gouvernement éthiopien M. Tekle a déclaré à la chaîne financée par le gouvernement américain, La Voix de l'Amérique, que « la liberté de la presse en Éthiopie se consolide de plus en plus » et que le rapport du CPJ ne reflétait pas la « réalité ».

Pour les journalistes, la « réalité » signifiait une intimidation continue de la part du gouvernement. En janvier, les autorités ont formulé une accusation d'outrage au tribunal contre *Addis Fortune* pour sa couverture du procès de 12 ans des dirigeants de l'ancienne junte militaire du Derg du dictateur déchu, Mengistu Haïle Mariam. Le gouvernement avait cité le réviseur Olurotimi Akanbi dans le cadre d'un gros titre et d'un éditorial qui mettaient l'accent sur les retards du procès. L'accusation fut ensuite levée, mais le journal reçut un avertissement et fut ordonné de demander publiquement des excuses. En juin, les autorités éthiopiennes ont convoqué 17 journalistes et employés de l'hebdomadaire privé anglo-amharique, *African Best Business Index*,

les interrogeant dans un commissariat de police pendant 11 heures au sujet de leurs antécédents et leurs connaissances sur le journal. Leurs empreintes furent relevées et ils furent ensuite remis en liberté sans inculpation.

Le harcèlement et l'emprisonnement ont poussé beaucoup des plus éminents journalistes de l'Éthiopie à s'exiler. Quand le CPJ a publié un rapport mondial en juin, « Journalistes en exil », au moins 34 journalistes éthiopiens avaient quitté le pays depuis 2001, le nombre le plus élevé au monde après celui du Zimbabwe. Leur nombre continue d'augmenter : depuis que le CPJ a publié son rapport, trois autres journalistes se sont enfuis. Parmi ceux qui ont pris la fuite figuraient des éditeurs tel que Befekadu Moreda, l'un des fondateurs de l'hebdomadaire d'information de renom *Tomar*, dont la réinstallation aux Etats-Unis en 2007 a été documentée dans le rapport spécial du CPJ en octobre, « Fuite de l'Éthiopie ».

Plusieurs journalistes en exil, notamment le rédacteur Abiy Gizaw de *Netsanet* et Elias Kifle éditeur du site web d'informations de la diaspora éthiopienne basé aux Etats-Unis, *Ethiopian Review*, ont été jugés et condamnés pour des crimes par contumace. M. Kifle, qui a fondé *Ethiopian Review* quand il était étudiant à l'université, a déclaré au CPJ qu'il ne reconnaissait pas les tribunaux éthiopiens et ne considérait pas comme légitime l'accusation de trahison formulée contre lui en fin 2005.

Des sites web populaires comme *Ethiopian Review* et d'autres critiques à l'égard du gouvernement étaient souvent inaccessibles en 2007, selon plusieurs sources du CPJ. En mai, le moniteur d'Internet, OpenNet Initiative, a déclaré que l'Éthiopie empêchait ses citoyens de visiter des sites web et des blogs indépendants parlant de réforme politique et de droits de l'Homme. OpenNet citait des « preuves accablantes » fondées sur des tests de diagnostic conduits par des bénévoles qu'il avait engagés en Éthiopie et déclarait qu'une censure de plus grande envergure pourrait s'ensuivre au fil de l'accroissement de l'accès à l'Internet dans le pays. En fin 2006, des agents de sécurité avaient déjà ordonné les cybercafés à Addis-Abeba d'enregistrer tous les utilisateurs, mais l'initiative aurait été abandonnée peu après sans explication, selon des journalistes locaux.

Dans une interview avec le CPJ en mai, M. Tekle a nié toute implication du gouvernement éthiopien dans le blocage des sites web, qualifiant ces assertions comme étant « sans fondement ». Il a déclaré que les sites affectés devraient informer l'organe éthiopien chargé des télécommunications (Ethiopian Telecommunications Corporation) ou le ministère éthiopien des transports et des télécommunications « si le problème existe vraiment ».

Après la fermeture de journaux en langue amharique dans le cadre des mesures répressives de 2005, les journaux de la presse privée qui demeuraient travaillaient sous une intense autocensure. Les journaux qui publiaient à Addis Ababa mettaient principalement l'accent sur les nouvelles relatives au sport, à la distraction, et aux affaires, avec peu de couverture politique, selon des recherches du CPJ. *Addis Fortune*, *The Reporter*, *Capital*, et *Daily Monitor* continuaient à publier des informations valables, quelques fois en anglais, mais en dehors de l'élite, leur lectorat restait limité, selon les journalistes locaux.

La presse étrangère en Éthiopie, choquée par l'expulsion en 2006 du correspondant de presse, Anthony Mitchell, a dû se plier à un régime strict de visas presse et d'accréditation professionnelle renouvelables chaque année. En 2006, plusieurs journalistes durent soumettre, lors de la demande de renouvellement de leur visa, tous les articles publiés depuis 2005, selon des sources du CPJ.

La presse étrangère est souvent forcée de pratiquer l'autocensure car les autorités contrôlent minutieusement les reportages sur des thèmes sensibles comme la poursuite judiciaire des leaders de l'opposition, les violations des droits de l'Homme, et la résistance armée à Ogaden, selon des recherches du CPJ. En mai, trois journalistes du

New York Times couvrant le conflit à Ogaden ont été arrêtés par l'armée dans la ville orientale de Degeh Bur, et placés en détention sans contact avec l'extérieur pendant cinq jours. Les journalistes, y compris le chef de bureau du *New York Times* à Nairobi, Jeffrey Gettleman, ont subi des menaces, des interrogatoires sous la menace d'une arme et la confiscation de leur équipement, selon le journal. La photographe du *New York Times*, Vanessa Vick, a reçu des coups de pied au dos, selon le journal.

Le correspondant de The Associated Press Anthony Mitchell, âgé à l'époque de 39 ans, est décédé dans un accident d'avion au Cameroun en mai, un mois après avoir publié un article révélant le transfert clandestin de terroristes présumés entre le Kenya, la Somalie, et l'Éthiopie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le rapport approfondi avait forcé les autorités américaines et éthiopiennes à reconnaître l'existence de ce réseau de prisons secrètes.

En avril, le CPJ a appris, par le biais de déclarations officielles et d'une vidéo diffusée sur le site web du gouvernement *Waltainfo*, que parmi ces détenus figuraient les reporters attitrés Tesfalidet Kidane Tesfazghi et Saleh Idris Gama de la chaîne publique érythréenne Eri-TV. Les journalistes avaient été arrêtés par les autorités kenyanes à la frontière somalienne, placés en détention pendant trois semaines et remis en janvier au gouvernement de transition somalien soutenu par l'Éthiopie, selon le ministère des affaires étrangères de l'Érythrée. Wahid Belay, un porte-parole du ministère des affaires étrangères de l'Éthiopie, a dit au CPJ en juillet que les autorités n'avaient aucune information à fournir sur les journalistes. Leur sort, leur statut juridique, et leur état physique étaient encore inconnus à la fin de l'année dernière.

En mai, le parlement a adopté une nouvelle législation restreignant l'éligibilité pour les licences de radiodiffusion, offrant à l'agence éthiopienne de radiodiffusion un plein pouvoir de décision et plaçant l'organe de régulation des médias sous le contrôle du ministère de l'information du gouvernement, selon des rapports de la presse. Le mois d'octobre a vu le lancement de la première station de radio commerciale indépendante de l'Éthiopie, Sheger Radio, ainsi que sa première publication politique indépendante depuis 2005, l'hebdomadaire privé *Addis Neger*.

À la fin de l'année, les législateurs étaient en train d'élaborer un nouveau projet de loi sur les médias. Les défenseurs de la liberté de la presse ont exhorté le parlement à dépenaliser la diffamation et à transformer les bureaux de presse d'état en médias publics indépendants. Mais une telle libéralisation serait en désaccord avec les actions du gouvernement, mais pas avec ses déclarations. Le premier ministre éthiopien Zenawi a continué à promouvoir la liberté de la presse dans ses commentaires publics. « Je ne pense pas que les gens aient le moindre scrupule à critiquer le gouvernement, à rejeter sa politique, ou à exprimer des points de vue contestataires en aucune façon », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en juillet, selon *Addis Fortune*.

Des journalistes chevronnés ont émis un jugement plus complexe. Goshu Moges par exemple, qui figurait parmi ceux qui ont été graciés des accusations de crimes contre l'état, a déclaré au CPJ que le gouvernement de M. Zenawi avait effectivement pris des mesures sans précédent dans le passé pour promouvoir une presse libre. Mais M. Moges, dont la carrière a commencé en 1975 sous la junte militaire brutale du Derg, a également noté que c'est le gouvernement de M. Zenawi qui a écrasé les médias indépendants au cours des dernières années. « Je suis allé cinq fois en prison », a dit M. Moges. « Beaucoup de mes collègues ont été obligés de quitter le pays, et d'autres souffrent toujours. « C'est le prix que la presse libre a payé », a-t-il ajouté.

LA GAMBIE

L'année 2007 a enregistré un recul du nombre de détentions et d'agressions envers la presse, selon des recherches du CPJ, mais des journalistes locaux ont déclaré que cette baisse reflétait plusieurs années d'intense répression de la part du gouvernement gambien. Deyda Hydara, un éminent journaliste, a été tué et d'autres contraints à l'exil depuis 2004, ce qui laisse une presse complaisante qui pratique une autocensure généralisée. Un petit nombre de publications offre des informations critiques, la télévision est contrôlée par l'état et les émissions à la radio sont contrôlées par l'état.

Le gouvernement du président Yahya Jammeh semblait devenir de plus en plus isolé. Ayant longtemps défié les pressions internationales, Jammeh semblait aussi avoir des relations tendues avec les dirigeants régionaux. Le président ne s'est pas présenté au sommet de l'Union africaine au Ghana alors qu'on attendait sa réponse au sujet du sort de 40 ghanéens ayant disparu après avoir été arrêtés par le service de sécurité gambien en 2005. Son gouvernement a aussi manqué trois auditions fixées par la Cour de justice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest à Abuja, au Nigeria. Le tribunal demande des explications à la Gambie sur le sort du journaliste du *Daily Observer*, « Chief » Ebrima B. Manneh, qui aurait été placé en détention par le gouvernement gambien. La Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) basée au Ghana avait déposé une plainte auprès de la Cour, sur la base de violations de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, sollicitant la libération de M. Manneh, et demandant des dommages et intérêts pour sa famille. Détenu sans contact avec l'extérieur et sans motif d'inculpation, M. Manneh n'a été vu publiquement que deux fois depuis qu'il a été arrêté par les agents du gouvernement en 2006.

L'administration gambienne a également fait preuve de mépris envers la communauté internationale. En février, le président Jammeh a ordonné à la représentante de l'ONU, Fadzai Gwaradzimba, de quitter le pays après qu'elle ait mis en doute l'affirmation du président gambien selon laquelle il pourrait guérir le VIH/sida. Echauffés par la rhétorique de Jammeh, les médias d'état furent impitoyables à l'égard des pays occidentaux, surtout envers l'ancienne puissance coloniale, la Grande-Bretagne.

Pour la presse, des années de harcèlement et d'attaques de la part du gouvernement ont eu raison de la liberté d'expression. Le quotidien autrefois indépendant, *The Point*, a pris une direction plus progouvernementale depuis le meurtre en 2004 de son éditeur, Deyda Hydara –meurtre qui n'a toujours pas été élucidé. La station d'informations *Sud FM* a fermé sous la pression du gouvernement en 2005, ce qui fait qu'il n'y a aucune station de radio privée couvrant les actualités gambiennes. Madi Ceesay, président du syndicat des journalistes gambiens (GPU) et lauréat en 2006 du Prix international du CPJ pour la liberté de la presse, a déclaré au CPJ que l'autocensure a atteint un niveau sans précédent. Malgré des efforts répétés depuis deux ans, le GPU n'a toujours pas obtenu de réunion avec le ministre gambien de l'information.

Les groupes de presse locaux avancent le nombre de journalistes exilés à 23. Parmi eux figure le journaliste du *Daily Observer*, Momodou Lamin Jaiteh, qui a fui le pays en juin, après avoir reçu des menaces par téléphone et des visites des forces de sécurité. M. Jaiteh a dit qu'il a été ciblé à cause de son travail en tant que correspondant de MFWA. Les menaces ont commencé peu après que la fondation MFWA ait intenté un procès contre le gouvernement gambien pour la disparition du journaliste Manneh.

En octobre, Dampha Yahya, un journaliste de la publication d'opposition *Foroyaa*, a fui le pays après que les forces de sécurité l'aient arrêté, ainsi que deux chercheurs d'Amnesty International, soupçonnés d'espionnage. Tous les trois furent relâchés sans inculpation deux jours plus tard, mais les agents de sécurité se sont ensuite rendu au domicile de Dampha à plusieurs reprises, a dit sa femme. Dampha aidait les chercheurs à avoir accès

aux prisons de la région orientale du pays.

L'administration du président Jammeh a fait preuve d'une attitude particulièrement rancunière en 2007. En mars, des agents de l'Agence nationale des renseignements (NIA) ont arrêté l'ancienne chroniqueuse gambienne, Fatou Jaw Manneh, dès son arrivée à l'aéroport international de Banjul. Elle était en provenance des Etats-Unis, où elle résidait depuis environ 10 ans. Elle fut inculpée d'incitation à la révolte pour une interview publiée en 2004 dans le journal *The Independent*, dont la publication a depuis été interdite, dans lequel elle disait que le président Jammeh « déchire notre pays bien-aimé en lambeaux ». Mme Manneh, détenue pendant une semaine dans les quartiers généraux de la NIA à Banjul, a été libérée sous caution mais interdite de quitter le pays. Deux magistrats, peu disposés à juger cette affaire pour la nature politique des accusations, ont renvoyé l'affaire à une autre juridiction, la laissant ainsi en suspens.

La NIA a également arrêté en mars dernier l'éditeur en chef du *Daily Express*, Sam Obi, l'éditeur sportif Abdulgafar Oladimeji et le reporter Modou Njie, pour quatre jours d'interrogatoire. Ils avaient été accusés d'avoir utilisé un cliché du journal d'état, *Daily Observer*, imprimé au même endroit que le *Daily Express*. L'accusation était considérée fallacieuse, ont rapporté les journalistes locaux, et avait pour but de harceler à nouveau le journal qui avait seulement une année d'existence. Les journalistes d'origine nigériane Sam Obi et Abdulgafar Oladimeji avaient déjà été arrêtés en 2006, après avoir tenté d'imprimer un communiqué de presse de la société civile dans leur première édition.

En mai, un reporter de *Foroyaa* a été menacé et harcelé par la police après avoir couvert une intervention de dispersion policière lors d'une manifestation étudiante. Le journaliste Fabakary Ceesay a déclaré qu'il avait été détenu pendant quatre heures dans les bureaux de l'unité d'intervention de la police de Kanifing où il a été battu à coups de pied et obligé de rendre ses papiers de presse, son magnétophone et son carnet de note. M. Ceesay a été relâché le même jour, mais a reçu des menaces par téléphone dans les semaines qui suivaient. Il a déclaré qu'il considérait que ce traitement découlait en partie d'un de ses articles paru en avril 2007 concernant un ancien réfugié Bissau-guinéen, Moussa Bah, mort en garde-à-vue.

L'accès domestique à deux sites web basés aux Etats-Unis et gérés par des exilés, *Freedom Newspaper* et *All Gambian*, a été bloqué pendant un mois à partir de juin, selon des fournisseurs de site Internet. Les journalistes de ces sites web, qui sont tous deux critiques à l'égard du gouvernement du président Jammeh, accusèrent le gouvernement. Un porte-parole du gouvernement gambien a fait savoir au CPJ qu'il n'était pas au courant de mesures prises par les autorités pour bloquer les sites.

En juin, un tribunal de la capitale gambienne, Banjul, a condamné Lamin Fatty du bimensuel interdit *The Independent* à une amende de 50.000 dalasi (2500 dollars américains). La condamnation pour « publication de fausses informations » selon le code pénal gambien faisait suite à un article publié en mars 2006 traitant de l'arrestation de plusieurs suspects qui auraient préparé une tentative de coup d'état. Lamin Camara, l'avocat du journaliste, a rapporté ces informations au CPJ et a fait savoir à l'organisation que Fatty avait fait appel.

Les mesures répressives contre les journalistes ont même frappé ceux employés par le gouvernement. En septembre, le chargé de communication de la présidence gambienne, Mam Sait Ceesay et le producteur présentateur de la radio publique, Malick Jones, ont été arrêtés par la NIA et placés en détention à la prison de Mile Two, à Banjul. Ils ont été accusés de communiquer des informations secrètes à des journalistes étrangers. Le gouvernement n'a pas précisé de quelles informations il s'agissait ou les noms des prétendus destinataires et le tribunal a finalement libéré les deux journalistes après les avoir condamné à une amende de 200.000 dalasi (8970 dollars américains).

La culture de la peur ne touche pas uniquement les journalistes, elle s'est aussi répandue au sein de la société gambienne. Sous le régime du président Jammeh, les fonctionnaires de l'état ont été confrontés à un taux élevé de rotation du personnel et au contrôle stricte exercé par le parti sur la sécurité de l'emploi. La faiblesse de la société civile et la division de l'opposition ont permis à l'autocensure et aux lois répressives contre les médias de rester intactes. En 2004, des amendements à la loi pénale ont transformé les « fausses déclarations » en un délit criminel, augmentant la sévérité des sanctions pour diffamation, publication de fausses nouvelles et incitation à la révolte, avec notamment des amendes pouvant atteindre 250.000 dalasi (12 500 dollars américains) et des peines d'emprisonnement d'un an ou plus. En outre, l'amendement en 2004 du « Newspaper Act » datant de l'époque coloniale, a rendu presque impossible pour une maison de presse de lancer une nouvelle publication à l'intérieur du pays, augmentant le titre nécessaire à un montant prohibitif de 500.000 dalasi (25 000 dollars américains).

Malgré la ferme répression, les journalistes ont continué à se battre pour le changement. Une nouvelle organisation, le Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH), a organisé un symposium publique en juillet, demandant au ministre de l'intérieur et au directeur général de l'Agence nationale des renseignements d'enquêter sur la disparition d'Ebrima Manneh. Le journaliste indépendant exilé, Ebrima Sillah, et l'ancienne directrice de la radio d'état, Amie Joof-Cole, ont poursuivi leurs efforts pour lancer en 2008 une station de radio indépendante à couverture nationale, *Alternative Voice Radio*. La station serait basée au Sénégal voisin.

LA GUINEE

Au cours de la grève nationale et des manifestations antigouvernementales, en janvier et en février, les forces de sécurité nationales ont attaqué les nouvelles stations de radio privées, bloqué les publications de presse et menacé les journalistes. Plus de 130 personnes ont été tuées, principalement par les forces de sécurité gouvernementales au cours de manifestations dont l'ampleur et le soutien populaire était sans précédent. L'agitation a cessé à la fin du mois de février, lorsque le Président Lansana Conté a accepté de désigner comme premier ministre Lansana Kouyaté, un diplomate soutenu par les syndicats locaux. La nomination de M. Kouyaté a marqué une rupture par rapport au pouvoir brutal et souvent capricieux du président Conté et la presse locale a signalé une diminution du harcèlement et de la censure. Pourtant, le président, qui apparaît rarement en public et souffrirait de problèmes médicaux, a de facto maintenu un contrôle sur les segments de l'économie et sur l'appareil politique de la Guinée. Il est difficile à dire si la transition devrait conduire à des améliorations à long terme pour la presse guinéenne.

Le président Conté, ancien général de l'armée et un des plus anciens dirigeants africains encore au pouvoir, tient les médias en bride depuis 24 ans. Les premières licences de radio privées en Guinée ont été autorisées en août 2006, ce qui en fait le dernier pays en Afrique de l'Ouest à avoir autorisé la radiodiffusion privée. En 2007, quatre stations privées opéraient dans la capitale, Conakry, et elles se sont rapidement retrouvées au devant de la scène lorsque la grève générale du mois de janvier a tourné en désobéissance civile. Le gouvernement a vigoureusement réagi et le 15 janvier, le ministre de l'Information Boubacar Yacine Diallo publiait un décret interdisant la diffusion de toute information sur la grève, affirmant que « toutes les forces de sécurité sont en alerte ». Deux jours plus tard, M. Diallo appelait le directeur de la station FM Liberté, connue pour son franc-parler, à qui il a intimé l'ordre de cesser la diffusion d'une interview accordée à un leader syndical s'exprimant sur la répression des manifestations par le gouvernement. Les journaux privés, dont la plupart sont basées à Conakry, ont cessé de publier pendant plusieurs semaines après l'annonce de M. Diallo, selon la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest basée au Ghana. Le travail des journalistes a également été réduit au silence par la violence. Un journaliste travaillant pour Radio France Internationale (RFI), Cyril Bensimon, a dû être évacué du pays pour être hospitalisé, après avoir été gravement blessé à l'œil par une pierre jetée par un manifestant dans une des fenêtres de la voiture dans laquelle il se trouvait avec d'autres journalistes.

Lorsque les manifestations se sont intensifiées et propagées en février, les stations de radio ont diffusé « des témoignages dramatiques des violents affrontements entre les manifestants antigouvernementaux et les forces de sécurité dans la rue », a indiqué Reuters. Des émeutes ont éclaté à travers le pays, et les manifestants ont attaqué les biens publics, brûlé les maisons de membres du gouvernement et de hauts responsables militaires, pillé des postes de police, dressé des barrages routiers et affronté les forces de sécurité, selon un rapport publié par Human Rights Watch. Le gouvernement a décrété la loi martiale le 12 février, ce qui a conduit à des violations massives des droits de l'Homme dans la mesure où des soldats sont allés de porte en porte, piller les maisons et attaquer les habitants. Le décret de la loi martiale autorisait l'armée « à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que les émissions de radio ou de télévision ». Le même jour, les forces de sécurité, y compris les membres de la garde présidentielle d'élite, ont perquisitionné le siège de FM Liberté, détruit du matériel et forcé la station à cesser d'émettre. Un journaliste et un technicien ont été arrêtés et détenus pendant plus de deux jours avant d'être libérés sans inculpation. FM Liberté venait de diffuser une émission téléphonique en directe, au cours de laquelle les auditeurs avaient demandé au président Conté de démissionner. Un autre groupe de forces de sécurité a fermé Familia FM, qui avait diffusé en direct les discussions et les descriptions de pillage dans la capitale. Soleil FM a suspendu ses émissions suite aux attaques et menaces des manifestants envers les journalistes.

En outre, les radiodiffuseurs appartenant à l'état Guinéen ont été placés sous « contrôle total des forces

apparemment pro-militaires », selon une analyse de la BBC. Le rapport a noté que la Radiodiffusion-Télévision Guinéenne (RTG) « est restée biaisée et a minimisé la gravité de la crise...Par exemple le 11 février, lorsque la station a manqué de diffuser le bulletin d'information de 19:00 GMT diffusant en lieu une émission sur Noël ».

Les émissions de RFI ont été interrompues sur la bande FM pendant au moins 24 heures au moment de la crise. Mais les administrateurs de la station ont évoqué des problèmes techniques découlant de coupures d'électricité à Conakry, plutôt que des pressions politiques. Presque tous les cybercafés et journaux de la capitale ont été fermés, tandis que ceux qui ont tout de même essayé de paraître ont été soumis à la censure des autorités gouvernementales. Un couvre-feu rigoureusement appliqué a réduit la capacité des journalistes à faire des reportages sur l'évolution des événements. Un commentateur de *Aminata*, un site web d'informations de la diaspora, a écrit que la répression « est une tentative évidente du régime despotique guinéen d'isoler le pays du reste du monde et de museler médias dont le rôle dans de telles circonstances est d'informer le peuple ». Le site web de news *Guineenews* a déploré que « les libertés qui n'avaient pas encore été confisquées ont été remises aux soldats ».

Le 25 février, les syndicats ont accepté de suspendre la grève après des négociations soutenues par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, mettant fin à des semaines d'incertitude politique et de paralysie économique. M. Kouyaté, le premier ministre venant d'être nommé, avait promis de « relever les défis de la paix, de la réconciliation et du changement ». Ses premières priorités étaient axées sur le rétablissement des relations avec les institutions internationales de prêt et l'amélioration des services de base comme l'eau et l'électricité, pour la population guinéenne assiégée.

En mai, Kouyaté a envoyé un message encourageant à la presse en limogeant son ministre de l'Information M. Diallo, le remplaçant par Justin Morel Junior, journaliste chevronné et ancien chargé de communication au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Les stations de radio ont ainsi pu re-émettre, même si Soleil FM a souffert de difficultés techniques et a dû interrompre ses émissions pendant plusieurs mois.

En mai, le gouvernement a annoncé dans un communiqué qu'il accorderait des licences de radiodiffusion à plus d'une douzaine de nouvelles stations de radio privées dans le but de « renforcer la liberté d'expression ». Peu de cas de harcèlement des médias ont été signalés entre mars et la fin de l'année. Les stations de radio ont continué à diffuser des émissions téléphoniques en direct, même si des journalistes locaux ont noté des cas d'autocensure généralisés. En juin, le Service Mondial de la BBC a annoncé qu'elle allait établir deux relais FM en Guinée, l'un à Conakry et l'autre à Labé.

Alors que le gouvernement de Kouyaté semble renoncer à la censure flagrante et à l'intimidation employés par les anciens membres de l'administration de Conté, la diffamation et les autres « délits » de presse restent toujours pénalisés par la loi. D'ailleurs un tribunal de Conakry a rendu en août des peines de prison avec sursis et une lourde amende à deux directeurs de journaux locaux, Thiernodjo Diallo de *La Vérité* et Abdoul Aziz Camara de *Libération*, à propos des articles traitant d'une affaire de corruption impliquant un ancien ministre du gouvernement.

À la fin de l'année, les journalistes locaux attendaient avec impatience ce qu'ils espéraient deviendrait une nouvelle ère de liberté pour les médias, au cours de laquelle les autorités gouvernementales hésiteraient à appliquer les lois sur la diffamation et sur les autres délits de presse. Mais la situation restait délicate et Conté a clairement affirmé son autorité. Le 14 juin, il a accordé une rare interview à l'Agence France-Presse et la chaîne française de TV5. Au cours de cette interview, il a nié avoir agi sous la pression des syndicats et de la communauté internationale pour la réforme, soulignant « qu'il n'y a pas de transition, je suis responsable et les autres sont mes subordonnés ».

LE NIGER

Le président Mamadou Tandja avait promis en Janvier que son gouvernement n'entraverait pas à la liberté de la presse. Mais au Niger, les journalistes ont fait l'objet de menaces et de restrictions de circuler au moment où l'armée tentait de réprimer une insurrection Touareg naissante au nord du pays. Dans un pays qui a souffert des famines désastreuses ces dernières années, le déficit vivrier est resté un autre sujet sensible pour la presse. Les auteurs de reportages critiques ont continué de faire l'objet de menaces d'emprisonnement fondées sur la loi de 1999 sur les médias pour. Pourtant le Premier ministre Hama Amadou avait promis en janvier qu'un projet de loi serait introduit à l'Assemblée nationale pour la dépénalisation des délits de presse. Amadou a démissionné en juin dernier suite à une motion de censure, et son successeur Seyni Oumarou, n'a pas indiqué la suite qu'il donnera à cette question.

En février, la cour d'appel avait acquitté le directeur de publication Maman Abou et le rédacteur en chef Oumarou Keita, de l'hebdomadaire *Le Républicain* basé à Niamey, des poursuites pénales dont ils avaient été l'objet en 2006. Tous deux avaient été arrêtés en août de cette année et emprisonnés pendant quatre mois suite à un éditorial qui suggérait que le gouvernement pourrait orienter sa politique étrangère vers l'Iran et le Venezuela après des accusations des bailleurs de fonds occidentaux sur de soit disants détournements de fonds dans le déboursement de l'aide extérieure. Le journaliste Maman Abou a souvent été la cible du gouvernement à cause de la liberté de ton de son journal. Lors d'une interview téléphonique pendant sa détention, Abou a déclaré au CPJ que le gouvernement voulait punir le journal pour une série d'articles évoquant la corruption dans le financement de l'enseignement primaire. Il avait déjà eu à faire face à une condamnation pour diffamation écopée en novembre 2003, pour laquelle il avait déjà purgé deux mois de prison.

Tout l'optimisme suscité par la victoire d'Abou a été vite soufflé par les mesures répressives entreprises par le gouvernement suite à une insurrection déclenchée en début 2007 par des membres des nomades Touaregs dans la région nord d'Agadez. Le Mouvement Nigérien pour la Justice (MNJ) a publié une liste de revendications en mai, demandant la nomination de membres du MNJ à des postes clés dans les forces de sécurité étatiques, les organismes gouvernementaux et les opérations minières ainsi qu'une distribution plus équitable des ressources naturelles. (Le Niger est l'un des pays les plus pauvres de la planète, mais ses régions septentrionales sont riches en uranium, pétrole, or et d'autres matières de valeur). Durant le premier semestre de cette année, plus de 40 soldats ont été tués et des douzaines capturés lors d'affrontements avec les rebelles, selon la presse internationale, ce qui a incité Tandja à instaurer « l'Etat d'urgence » à Agadez au mois d'août. De nombreux membres du MNJ passent pour des déserteurs de l'armée, ce qui marque l'échec de l'accord de paix de 1995 qui avait mis fin à la première insurrection Touareg et intégré les anciens dans les forces de sécurité.

Le gouvernement a refusé de reconnaître le MNJ, sous prétexte que les combattants étaient des « bandits » et des contrebandiers. Alors que les attaques du MNJ devenaient de plus en plus fréquentes et sophistiquées, les autorités avaient entrepris de limiter la couverture médiatique de la rébellion à travers une série d'intimidation et de censure pure et simple. En juin, le Conseil Supérieur de la Communication a interdit tout reportage sur l'insurrection par la presse locale alors que les autorités du ministère de la Communication avaient déclaré en juillet à The Associated Press que la presse étrangère était interdite à Agadez. Les journalistes locaux ont réagi en s'autocensurant, alors que la presse internationale a continué à relater les événements grâce aux interviews avec les journalistes menés par téléphone satellite et les déclarations du MNJ publiées sur leur site web.

En juin, le CSC a frappé d'interdiction le bimensuel, *Air Info*, basé à Agadez, l'accusant de saper le moral des troupes. La subvention gouvernementale annuelle de 1,4 million de francs CFA (3000 dollars américains) accordée au journal a également été gelée. L'interdiction était liée à des articles sur deux attaques rebelles dans la région d'Agadez, en juin; un des articles demandait la démission du chef de l'armée le Général Moumouni

Boureïma après qu'une attaque d'un poste militaire par le MNJ a occasionné la mort de 15 soldats et fait 72 otages. Le CSC a également lancé des avertissements à quatre autres journaux locaux pour leur couverture du MNJ. «La décision du CSC est une grave menace pour la liberté de l'information, car elle vise non seulement à nous intimider, mais aussi à nous empêcher de couvrir les événements dans le nord», a déclaré à Reuters Ahmed Raliou, directeur de la station radio privée Sahara basée à Agadez.

Les émissions radio ont beaucoup plus d'influence que la presse écrite au sein des populations pauvres et en majorité analphabètes du Niger. Radio France Internationale (RFI), dont les reportages sont souvent cités, est rapidement devenue une autre cible d'intimidation de la part du gouvernement. Le 19 juillet, le CSC a suspendu les émissions de la station FM pendant un mois, l'accusant de partialité à l'égard du mouvement Touareg. Les sources du CPJ ont lié la suspension à une interview diffusée le 18 juillet avec l'officier de l'armée devenu rebelle, Kindo Zada. Le président du CSC Daouda Diallo a accusé RFI de présenter Zada comme « un déserteur » plutôt que comme un « criminel en cavale ». RFI a soutenu ses reportages par une déclaration écrite pour protester contre la décision du conseil.

Le 28 août, le CSC a interdit la diffusion en direct des débats sur la crise au nord du pays suite à la diffusion de la table ronde sur Radio Saraounya FM émettant à l'échelle nationale et au cours de laquelle certains participants ont critiqué la façon dont le gouvernement avait traité l'insurrection. Le chef de l'opposition Issoufou Bachar qui a dénoncé le décret de Tandja du mois d'août, accordant les pleins pouvoirs aux forces de sécurité pour combattre la rébellion, a été détenu pendant 48 heures après avoir parlé sur radio Saraounya, a déclaré au CPJ le directeur Moussa Kaka. Le directeur du CSC, M. Diallo, a déclaré au CPJ que les radiodiffuseurs sont libres de diffuser les débats et les opinions tant qu'ils ne sont pas en direct.

Le 20 septembre, la police a arrêté Moussa Kaka, un journaliste chevronné de RFI et directeur de la radio Saraounya, sur des accusations de « connivence » avec les rebelles et « d'atteinte à la sécurité nationale », citant les conversations téléphoniques entre le journaliste et les dirigeants rebelles. Moussa Kaka avait fait des interviews exclusives avec les dirigeants rebelles et pris des photos qui ont été publiées dans plusieurs journaux de la capitale, Niamey. Il avait déjà fait l'objet de menaces par le Général Boureïma dans le cadre de ses reportages, selon la presse internationale.

Le 9 octobre, le directeur de publication d'*Air Info* Ibrahim Manzo Diallo a été arrêté par des policiers en civil à l'aéroport de Niamey. Le mois suivant, selon la presse locale et l'avocat de Diallo, Moussa Coulibaly, un tribunal d'Agadez a condamné Diallo pour association de malfaiteurs au sujet de sa prétendue implication dans une manifestation antigouvernementale. La presse locale pensait que l'arrestation était liée à un reportage d'*Air Info* effectué le 26 septembre et qui établissait une liste de 20 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec la rébellion, selon l'Agence France-Presse. Près de 200 journalistes et militants des droits de l'Homme ont marché à Niamey le 20 octobre pour protester contre les détentions d'Ibrahim Manzo Diallo et de Moussa Kaka, qui étaient toujours en prison lorsque le CPJ effectuait le 1^{er} décembre son recensement annuel des journalistes emprisonnés.

LE NIGERIA

En 2007, la presse nigériane, pourtant libre et diversifiée, a traversé une période difficile durant les élections. Marquée par de violents affrontements dans la capitale mais aussi dans la région riche en pétrole du Delta du Niger, les élections présidentielles et législatives d'avril ont aussi été entachées par des problèmes logistiques et par des cas de falsification des résultats. Le candidat Umaru Yar'Adua a été déclaré vainqueur du scrutin présidentiel du 21 avril, imposant le premier transfert de pouvoir entre deux civils dans l'histoire du Nigeria. Un rapport publié par le Groupe de crise international basé à Bruxelles indique que « l'élection a été mal organisée et largement truquée ». Les journalistes de la presse privée ont été intimidés et harcelés par les autorités durant les dernières semaines qui ont précédé le scrutin au printemps 2006, période durant laquelle la presse a joué un rôle important en s'opposant à la tentative du président Olusegun Obasanjo d'amender la constitution pour briguer un troisième mandat. Yar'Adua, un ancien gouverneur originaire du nord du Nigeria, pratiquement inconnu avant d'être porté à la tête du Parti démocratique populaire (PDP), a essayé d'atténuer la tension en invitant son ancien rival à rejoindre « un gouvernement d'unité nationale » et à faire la paix dans le Delta du Niger, pierre angulaire de la politique nationale.

L'assassinat encore non élucidé du journaliste émérite, Godwin Agbroko, en décembre 2006, a été un coup dur pour la presse nigériane. Godwin Agbroko, rédacteur en chef respecté, avait été emprisonné dans les années 90 pour avoir défié la loi répressive du leader militaire de l'époque, le général Sani Abacha. Il était journaliste politique et président du comité de rédaction du quotidien privé national *This Day*. Il a été retrouvé au volant de sa voiture avec une balle à la tête. Alors qu'aucune preuve tangible ne peut confirmer une tentative de vol (aucun de ses effets personnels n'a été dérobé), la police a annoncé le 15 janvier que M. Agbroko avait pu être assassiné par « des assassins inconnus ». Les investigations officielles n'ayant apporté aucun élément nouveau durant l'année, le CPJ a continué ses recherches, pour déterminer si cet assassinat serait lié à son métier de journaliste. Le journal *This Day* a rendu hommage à M. Agbroko en le présentant comme « un patriote qui croyait qu'on pouvait se servir du journalisme pour faire avancer le Nigeria vers le bénéfice de ses citoyens ».

Peu de temps après la mort de Godwin Agbroko, le bâtiment abritant les bureaux de la direction du journal *This Day* et ses infrastructures techniques a été décimé par le feu le 6 janvier. En septembre l'éditeur Simon Kolawole a confié au CPJ qu'il n'y avait toujours pas eu d'enquête et qu'il restait à préciser si l'incendie était un accident ou un incendie criminel.

Si les journalistes locaux réservaient leur jugement sur la réalité de la liberté de la presse sous le président Yar'Adua, ils ont quand même été outrés lorsque les autorités se sont à nouveau servi du Service de la Sûreté de l'Etat (SSS), un corps d'élite qui dépend directement de la présidence, pour intimider la presse. En octobre les agents du SSS ont arrêté Jérôme Imeine, éditeur à l'hebdomadaire privé *Events* dans l'état d'Akwa Ibom situé dans le sud du pays. M. Imeine a été accusé d'incitation à la révolte au sujet d'un article critique sur un gouverneur local, faisant de lui le premier journaliste nigérian à faire objet d'une telle accusation depuis juin 2006. La loi nigériane sur l'incitation à la révolte, datant de l'époque coloniale, a été abrogée en 1983 selon l'expert juridique Femi Falana. Mais les autorités continuent d'invoquer cette loi pour faire taire les journalistes sur les sujets sensibles.

L'acharnement des agents du SSS contre la presse a été une tactique privilégiée par le régime d'Obasanjo jusqu'aux élections. En janvier, les agents du SSS ont perquisitionné les locaux de deux journaux privés de la capitale, Abuja, visiblement en représailles contre des articles traitant des conflits internes au parti d'Obasanjo. Le journal *Leadership* a été ciblé le 9 janvier suite à la publication d'un article démontrant que le président Obasanjo avait barré la route au candidat présidentiel Peter Odili lors des primaires du PDP. Le lendemain, les

agents du SSS ont investi le journal *Abuja Inquirer* et arrêté l'éditeur et le rédacteur du journal, pour le soumettre à un interrogatoire de plus de 24h. Les agents du SSS souhaitaient des explications sur un article qui soutenait qu'un coup d'état militaire était possible à cause de la brouille publique entre le président Obasanjo et son ancien vice-président, Atiku Abubakar qui était lui aussi candidat à la présidentielle.

Ces incidents et le meurtre de M. Agbroko ont poussé le Haut Commissaire de la Grande-Bretagne au Nigeria, Richard Gozney, à exprimer sa préoccupation au sujet de la liberté de presse. En février, l'organisation de lutte contre la censure ARTICLE 19 évoquait « un environnement de crainte et d'intimidation qui peut limiter la liberté d'expression avant les élections de 2007 ». En dépit de ces protestations, les agents du SSS ont investi les studios de Africa Independent Television (AIT), une des chaînes de télévision privées les plus importantes du pays, à quatre jours du scrutin présidentiel, arrêtant la transmission d'un programme politique payé et saisissant les cassettes d'autres programmes payés qui devaient être diffusés le même jour. Le SSS a également empêché une autre radio, la Ray Power FM de diffuser pendant une heure. Le programme en cause, qui avait auparavant fait l'objet d'un avertissement par la Commission nationale de radiodiffusion (NBC), était critique à l'égard des réalisations du président Obasanjo durant son mandat.

La descente dans les locaux d'AIT s'est produite deux jours après qu'un incendie, dont on ignore encore l'origine, ait endommagé les locaux abritant les émetteurs radio et télévision d'AIT et du Ray Power FM dans la ville commerciale de Lagos, selon la presse locale. Le directeur d'AIT à Abuja, Mac Amarere, a déclaré que les autorités n'avaient toujours pas élucidé l'origine de cet incendie, mais la station n'excluait pas la thèse d'un acte délibéré. Le 14 juin 2004, le Federal Capital Territory (une entité du gouvernement local d'Abuja) a démoli une partie des bureaux appartenant à la société mère d'AIT, Daar Communications, sur présomption de violations de la réglementation sur l'occupation foncière. Le président de Daar Communications, Raymond Dokpesi, a déclaré que cette démolition avait des connotations politiques et qu'elle visait à intimider les journalistes dans le cadre de la couverture médiatique des élections.

Dans plusieurs zones du pays, les journalistes locaux travaillaient dans un climat de tension né des conflits ethniques, religieux et politiques. Ces risques étaient surtout tangibles dans le Delta du Niger situé dans le sud du pays, où les militants séparatistes et les groupes armés affrontaient les forces du gouvernement pour le contrôle des exportations pétrolières. Les enlèvements des travailleurs du secteur du pétrole et les fusillades entre factions rivales étaient fréquentes et même si les journalistes n'étaient pas directement ciblés, leur sécurité était toutefois menacée à cause de l'insécurité généralisée qui régnait dans le Delta du Niger. Le 5 juin 2007, deux hommes armés sont entrés dans les locaux du *Punch*, un journal national à Port Harcourt, principale ville du Delta, et ont tenté de kidnapper un employé qui leur a échappé en sautant par la fenêtre, selon l'organisation Media Rights Agenda basée à Lagos. Le 25 juin des hommes armés, qui suivaient le professeur Michael Watt de l'Université de Californie, Berkeley, en visite au pays, ont pris d'assaut les locaux du journal *National Point*, dans le but de lui voler son argent ou de le kidnapper. Ils ont ouvert le feu sur lui, le blessant ainsi qu'un gardien du journal. Le professeur Watt menait des enquêtes sur les violences dans le Delta du Niger, d'après Reuters.

Les journalistes étrangers voyageant au Delta du Niger ont occasionnellement été l'objet de harcèlement de la part des forces de sécurité. En septembre, deux cinéastes indépendants de nationalité allemande ont été arrêtés dans la ville de Warri au sud, et placés en détention pendant deux semaines. Le pigiste Florian Alexander Opitz et le cinéaste Andy Lehmann ont été détenus en même temps qu'un travailleur humanitaire américain basé au Nigeria, Judith Asuni, et un ressortissant nigérian, Danjuma Saidu. Tous les quatre furent accusés de violation de la Loi sur les secrets officiels du Nigeria en prenant des photos et des images dans les « zones protégées », notamment les installations pétrolières dans le Delta du Niger, a déclaré au CPJ l'avocat de la défense Mohammed Bello Adobe. Les autorités ont aussi accusé les Allemands de faire de fausses déclarations dans leur demande de visa, mais n'ont apporté aucune preuve corroborant leurs accusations. Au début du mois

d'octobre, le gouvernement a retiré toutes les accusations qui pesaient contre eux. Opitz et Lehmann ont été les premiers membres de la presse internationale à être officiellement inculpés dans le cadre des conflits mortels dans le sud du Nigeria, selon les recherches du CPJ.

Un journaliste basé à Lagos, spécialisé dans les problèmes énergétiques, a déclaré au CPJ que si plusieurs organes de presse nigériens maintenaient leurs correspondants dans le Delta du Niger, les reporters étaient confrontés aux problèmes liés à l'accès à ces zones reculées et aux informations souvent contradictoires données par les forces de sécurité et par les groupes armés. Les autorités fédérales ont été particulièrement attentives à la couverture médiatique internationale au Delta. Le gouvernement a violemment attaqué CNN en février après la diffusion d'un reportage sur les enlèvements, accusant la chaîne américaine de partialité et de payer des « criminels » pour qu'ils témoignent dans le reportage.

Ailleurs la liberté de presse est menacée par les tensions religieuses. Dans la ville de Kano à majorité musulmane, située dans le nord du pays, une station de radio a été attaquée après la diffusion d'informations sur le Mawloud, une fête marquant l'anniversaire du prophète Mohamed (PSL), selon l'Agence France-Presse.

Les journalistes locaux ont longtemps demandé une loi sur la liberté d'information pour pouvoir effectuer des reportages sur la corruption au Nigeria. Un projet de loi a été introduit en 1999 et finalement voté par l'Assemblée Nationale en février, mais les journalistes et les organisations de défense de la liberté de presse ont été consternés par le refus du président Obasanjo de promulguer la loi. La loi a été renvoyée à l'Assemblée Nationale et le sort qui lui sera réservé reste incertain.

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

L'année suivant les élections présidentielles de novembre 2006 –les premières depuis l'indépendance du pays en 1960 –une vague d'abus s'est déferlée sur les médias dans tout le pays, pendant que la nouvelle administration luttait contre l'instabilité croissante, l'insécurité et l'impunité des attaques contre les journalistes. Le Président intérimaire Joseph Kabila avait vaincu l'ancien chef rebelle Jean-Pierre Bemba dans le ballottage du scrutin présidentiel de 2006, mettant fin à un fragile gouvernement de partage du pouvoir et marquant le début d'une transition difficile vers la démocratie.

« La politique de ce gouvernement, c'est que la liberté de la presse et la liberté d'opinion doivent être respectées à tout prix », a déclaré Kabila en septembre dernier lors d'une conférence de presse. Cependant, les recherches du CPJ ont révélé que les autorités nationales et régionales et que les forces de sécurité étaient en fait responsables de la grande majorité des abus contre les médias en 2007. Les stations de télévision et de radio furent les principales cibles. Lors d'une semaine noire pour la presse d'octobre 2007, le ministre congolais de l'information, Toussaint Tshilombo, décida sommairement d'interdire la diffusion de 22 chaînes de télévision et de 16 stations de radio privées, sur présomption de non-conformité aux lois nationales sur les médias. Quant au ministre congolais de l'enseignement supérieur, Sylvain Ngabu, suite à un reportage critique à son égard, il ordonna à la police de brutaliser deux journalistes de Télévision Horizon 33.

De nombreux organes de presse mis en place par les candidats à l'élection de 2006 ont, à leur tour, été ciblés par leurs adversaires politiques après le scrutin, selon le journaliste devenu politicien, Modeste Mutinga. Mutinga dirigeait la Haute Autorité des médias de la RDC –l'institution officielle de régulation des médias sous le gouvernement de transition –jusqu'à ce qu'il devienne sénateur en janvier. M. Mutinga, également fondateur et président du conseil d'administration du quotidien indépendant *Le Potentiel*, a déclaré que la violence contre la presse fut causée par des politiciens intolérants, des journalistes non professionnels, et « une absence totale de justice ».

En mars dernier à Kinshasa, suite à la diffusion d'une interview où Bemba critiquait l'armée, les autorités congolaises interdirent la diffusion des chaînes Canal Congo TV (CCTV), Canal Kin TV et Radio Liberté Kinshasa- toutes appartenant à Bemba. Après de sanglants combats de rues de deux jours engagées contre la milice personnelle de Bemba, les militaires mirent à sac et occupèrent les locaux des stations pendant un mois. Ces combats éclatèrent lorsque Bemba –qui avait gagné un poste de sénateur après avoir perdu le ballottage présidentiel –refusa de dissoudre sa milice personnelle pour des raisons de sécurité, selon lui. Bemba quitta alors le pays le 11 avril et fut accusé de haute trahison du fait de son rôle présumé dans les affrontements. Les autorités congolaises menacèrent de retirer son immunité parlementaire.

Bemba est resté en exil à la fin de l'année dernière, et les journalistes de ses stations ont été contraints à la clandestinité pendant plusieurs mois par crainte de représailles, selon des recherches du CPJ. Les stations n'auraient repris leur diffusion qu'en août. Par ailleurs, le même mois, suite à la diffusion d'une interview du chef rebelle de l'Est du Congo, le général Laurent Nkunda, les agents de renseignement interrogèrent le directeur général de CCTV, Stéphane Kitutu O'Leontwa, pendant cinq heures. En réponse à une requête du CPJ sur cette interrogatoire, Fwafa Faustin, le chef de cabinet du ministre de l'Information Toussaint Tshilombo Send, affirma que les agents de renseignement avaient le droit d'interroger tout citoyen qu'ils jugeaient être une menace pour la sécurité nationale.

Le 3 mai, la journée mondiale de liberté de la presse, le CPJ a désigné la RDC comme l'un des pays [dans le monde où l'on note le plus grand recul de la liberté de la presse ces cinq dernières années](#). Cette désignation a été fondée sur l'augmentation dramatique du nombre de journalistes emprisonnés depuis 2002, des poursuites

pénales pour diffamation et des attaques. Ce rapport est né suite à l'escalation des attaques contre les organes médiatiques à travers le pays –notamment les attaques perpétrées par les forces gouvernementales contre les locaux d'au moins huit organes de radio et télévision –qui ont eu lieu après que le nouveau gouvernement de la RDC ait pris le pouvoir le 24 février. L'organisation locale pour la défense de liberté de la presse, Journaliste en Danger (JED) avait ainsi dénoncé « la violence de l'état » contre les médias, citant des abus commis en toute impunité par les forces de l'ordre dans un climat global d'insécurité.

Dans une interview en direct diffusée en mai dernier sur Radio Okapi –sponsorisée par les Nations Unies –le ministre congolais de l'Information, Toussaint Tshilombo Send, a qualifié le rapport du CPJ de « fictif » et affirmé que la liberté de la presse était « respectée » dans son pays. Il a également accusé le JED, dont le secrétaire général, Tshivis Tshivuadi, participait au débat, de « ternir l'image du pays » pour justifier la collecte de fonds auprès des bailleurs internationaux. Le JED aurait par la suite reçu de sérieuses menaces de mort de la part de sympathisants du gouvernement, ce qui a poussé M. Tshivuadi et le président de l'organisation, Donat M'baya Tshimanga, à fuir temporairement en cachette.

En dehors de Kinshasa, en particulier dans les provinces au centre et à l'est de la RDC, les politiciens locaux ont tenté de réduire au silence tout reportage critique, en employant des agents de renseignement pour contrôler les ondes. Ainsi, certaines stations furent fermées sur présomption de violations de la réglementation, et des journalistes furent arrêtés et interrogés, pour les pousser à révéler leurs sources. En juin, des agents de l'Agence nationale de renseignement congolais (ANR) ont fermé de force la station privée de Radio Canal Satellite, dans la province du Kasai occidental, pour « fonctionnement sans documents de l'ANR » et « diffusion en mauvais français ».

Dans l'instable région orientale du pays, malgré la présence de la plus importante force de maintien de la paix de l'ONU, des forces de sécurité gouvernementales ainsi que des rebelles s'en prirent aux médias locaux, leur reprochant leur liberté de ton sur l'insécurité, sur les violations de droits et sur le contrôle des ondes. En septembre, des forces fidèles au général Nkunda pillèrent la station de la radio communautaire, Radio Colombe, à Rutshuru, enlevèrent deux journalistes, et se servirent des équipements de la station pour appeler au soutien militaire. Le général Nkunda, d'origine Tutsi et soutenu par le Rwanda, s'était rétracté d'un accord de paix conclu en janvier, et appelant à l'intégration partielle de ses forces dans l'armée nationale, après avoir accusé le gouvernement congolais de collaborer avec le groupe rebelle Hutu des forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Un éditeur de Radio Okapi, Basile Bakumbane, a quitté son poste situé dans la ville de Kananga, au Kasai Occidental, pour fuir à Kinshasa, après avoir reçu plusieurs menaces liées à un article publié le 7 juin sur le limogeage du gouverneur de la localité.

La violence dans la province du Nord Kivu a coûté la vie au photojournaliste de renom, Patrick Kikuku Wilungula. En effet, des hommes armés ont abattu M. Wilungula et volé son appareil photo numérique alors qu'il rentrait chez lui après avoir couvert une conférence locale sur la protection de l'environnement. Les hommes armés, soupçonnés d'être des militaires, se seraient disputés avec le journaliste avant de tirer, ont rapporté au CPJ des sources proches de M. Wilungula. Cependant, aucune arrestation n'a eu lieu.

Au moins deux autres journalistes ont été tués dans des circonstances non élucidées depuis 2005 : le journaliste politique Franck Ngyke Kangundu et le journaliste indépendant, Bapuwa Mwamba. Alors que les autorités ont arrêté et condamné des suspects dans les deux cas, les enquêtes n'ont pas exploré de liens potentiels entre les meurtres et le travail de ces deux journalistes. D'après M. Mutinga du quotidien *Le Potentiel*: « Malgré les arrestations, la vérité n'a jamais été connue, les cerveaux jamais identifiés. Les résultats obtenus ont toujours été flous ».

Le gouvernement congolais fut vivement critiqué en avril lorsqu'un tribunal militaire de Kinshasa condamna quatre personnes pour les assassinats de M. Kangundu et de son épouse à leur domicile, en novembre 2005. Alors que le tribunal condamnait à mort deux des accusés, le JED et des journalistes dénoncèrent que le mobile des crimes n'avait même pas été établi. Dans un autre cas, quatre mois plus tard, le même tribunal condamna quatre personnes, trois d'entre elles à la peine de mort, pour l'assassinat à l'arme à feu de M. Mwamba, à son domicile, en juillet 2006.

À la fin de l'année dernière, les législateurs étaient en train d'élaborer une loi visant à créer un nouvel organe de régulation des médias, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, ainsi qu'à dépenaliser la diffamation. En 2007, trois journalistes furent condamnés à des peines de prison pour diffamation suite à la publication d'articles alléguant des scandales de corruption. Il s'agit de Rigobert Kwakala Kash, éditeur du bihebdomadaire *Le Moniteur*, Pold Kalombo, éditeur de l'hebdomadaire privé *Le Soft International* et Popol Ntula Vita, correspondant pour l'hebdomadaire privé, *La Cité Africaine*. M. Kash a purgé 35 jours d'une peine de 11 mois d'emprisonnement avant d'être libéré sous caution. Kalombo et M. Vita auraient pris la fuite, craignant d'être arrêtés, selon des recherches du CPJ.

LE RWANDA

La tension entre la presse indépendante et le gouvernement du président Paul Kagamé durant la dernière ligne droite avant les élections législatives de 2008 est restée très vive. Les autorités ont sommairement fermé deux journaux privés, retiré les contrats publicitaires de certains journaux, emprisonné une journaliste et harcelé d'autres à la suite de reportages jugés trop critiques. Le sanglant spectre du génocide de 1994 a continué de planer sur la liberté de ton de la presse. Le gouvernement et ses partisans ont ainsi utilisé ce douloureux souvenir afin de museler les voix dissidentes, les accusant promptement d'incitation à la haine.

En février, trois hommes armés de barres de fer ont sauvagement battu l'éditeur Jean Bosco Gasasira du bimensuel privé *Umuwugizi*. Ce dernier avait écrit des articles relatant des affaires de corruption et de mauvaise gestion impliquant de hauts responsables du gouvernement, parmi lesquels un général de l'armée, le général Jack Nziza et le ministre des finances, James Musoni. Le journaliste, qui a perdu conscience dans cette agression, a eu la main gauche cassée et des blessures graves aux pieds et à son crâne. Les agresseurs ont affirmé leur désir de s'assurer qu'il ne puisse plus écrire à nouveau, ont déclaré des journalistes et témoins. Pour cette attaque, la Haute Cour de justice du Rwanda a condamné en juillet un ancien soldat qui a servi comme garde du corps à des officiers supérieurs de l'armée, à l'emprisonnement à vie.

M. Gasasira, après avoir été suivi en soins intensifs et avoir subi une intervention chirurgicale, a repris son poste quelque mois plus tard. Cependant, il a été interrogé par la police pendant trois heures en septembre sur de nouveaux reportages critiques à l'égard du gouvernement, selon des journalistes locaux. A sa libération, M. Gasasira a déclaré avoir préféré cette méthode : « Cette fois-ci je suis content parce que je suis convoqué par la police au lieu d'être battu avec des barres de fer », a-t-il déclaré aux journalistes du quotidien progouvernemental *The New Times* à la sortie de son interrogatoire. Il a été relaxé sans être inculpé.

Face à l'obstination de la presse privée à enquêter sur la corruption, le népotisme et les problèmes internes du gouvernement, les autorités ont supprimé les contrats publicitaires des journaux en langue Kinyarwanda, *Umuseso*, *Umuko*, *Umuwugizi* et *Rushyashya*, ont déclaré des journalistes locaux. Les publications qui fonctionnaient essentiellement grâce aux recettes publicitaires doivent se battre pour continuer à être diffusée et à rémunérer leurs personnels, selon le CPJ. En mars, le président Kagamé, cité par le quotidien progouvernemental *New Times*, a confirmé la décision : « C'est du gaspillage de l'argent du contribuable pour le gouvernement que de continuer à placer des publicités dans des journaux qui passent leur temps à écrire des choses négatives sur lui, sans reconnaître les bonnes choses qu'il est en train de faire », a-t-il ajouté.

Les relations entre la presse et le gouvernement sont « caractérisées par des tensions » et un « manque énorme de confiance » depuis les élections historiques de 2003, selon un rapport de 2007 publié par la Ligue pour les droits de l'Homme dans la région des Grands Lacs (LDGL) basée au Rwanda. Le rapport de la ligue commandé par la Mission européenne au Rwanda, indique que les problèmes ont été notés en dépit de l'ordonnance en 2003 d'une loi sur la presse relativement progressiste et la création d'un syndicat des journalistes.

Le gouvernement et ses partisans ont souvent accusé les journalistes indépendants de partialité et de manque de conscience professionnelle. Plus de 80% des journalistes rwandais manquent de formation et d'expérience selon une étude de la LDGL qui a mené une enquête sur 392 journalistes issus de 34 groupes de presse privée et publique. Les faibles revenus des maisons de presse, la faible rémunération des journalistes et l'autocensure ne favorisent pas les conditions de travail, indique le rapport.

Des hauts responsables du gouvernement ont accusé les journaux d'opposition de servir d'autres intérêts que ceux du gouvernement. Le 9 septembre, plusieurs hauts responsables du gouvernement y compris le porte-

parole de l'armée, le commandant Jill Rutaremara, ont accusé la presse critique d'être de mèche avec les « forces négatives », le terme officiel pour désigner les opposants au régime de Kigali dominé par les Tutsi, les rebelles Hutu en République démocratique du Congo voisine et les dissidents exilés. Selon des journalistes locaux et les médias, les commentaires de Rutaremara ont été diffusés pendant quatre heures au cours d'un programme radiotélévisé traitant des relations entre le gouvernement et la presse. M. Rutaremara n'a pas spécifié des groupe de presse en particuliers, mais ses remarques visaient clairement le groupe de presse indépendant du Rwanda (RIMEG), les éditeurs de *Umuseso*, le journal en langue anglaise, *Newsline* et le quotidien populaire de sport et de divertissement, *Rwanda Champion*.

Le RIMEG, déjà affecté par la perte des recettes publicitaires provenant de l'état, a suspendu sa publication pendant trois semaines en réaction à ces affirmations. La société RIMEG a demandé au gouvernement de prouver ses accusations, mais elle n'aurait jamais reçu de réponse officielle, selon des journalistes locaux.

Dans le même programme diffusé le 9 septembre, le ministre de l'intérieur, Sheikh Musa Fazil Harerimana, a également menacé de contraindre les journalistes à révéler leurs sources, concernant les informations divulguées sur le gouvernement. La loi relative à cette question manque de précision. L'Article 65 de la loi sur la presse au Rwanda comporte une contradiction apparente, garantissant la confidentialité des sources tout en demandant aux journalistes de collaborer avec les tribunaux au besoin, selon des recherches du CPJ. Les menaces de M. Harerimana ont été condamnées publiquement par le président Kagamé et l'agence nationale de régulation, le Haut Conseil de la Presse, mais le ministre n'est pas pour autant revenu sur sa déclaration, selon des recherches du CPJ.

Les journalistes du RIMEG ont été harcelés et détenus tout au long de l'année par la police et les autorités judiciaires sur des accusations sans apparent fondement.

En juin la police a interrogé le directeur du RIMEG, Charles Kabonero, et l'éditeur de *Newsline*, Didas Gasana, pendant trois heures. L'interrogatoire portait sur des articles faisant état d'enquêtes judiciaires sur les activités de deux personnalités publiques, notamment l'homme d'affaire Tribert Rujugiro, un membre influent du Front patriotique rwandais au pouvoir, selon des recherches du CPJ. Un tribunal de Kigali a plus tard inculpé les journalistes de diffamation au sujet de l'article sur Rujugiro.

Au mois d'août, Gérard M. Manzi, rédacteur en chef d'*Umuseso*, a été accusé d'agression sexuelle et emprisonné pendant une semaine. L'affaire restait à être instruite devant la justice vers la fin de l'année et Manzi a été ordonné de se présenter au tribunal chaque semaine bien que les autorités ont été soit disant incapables de localiser la prétendue victime.

Quant à l'ancien rédacteur en chef d'*Umuseso*, Emmanuel Niyonteze, il a été accusé de vol d'un ordinateur portable en mai lors d'une conférence internationale sur les services aux personnes handicapées à Kigali, et a été placé en garde en vue selon *The New Times* et la presse locale. Les poursuites ont été abandonnées plus tard, a déclaré au CPJ le rédacteur en chef adjoint d'*Umuseso*, Furaha Mugasha. M. Mugasha, en outre, accusé d'avoir émis un chèque sans provision, a lui-même été arrêté pendant une semaine en août avant d'être libéré sous caution en février 2006, ont déclaré des journalistes locaux, ajoutant par ailleurs que le renouvellement de son passeport lui avait été refusé.

Les mesures de répression du gouvernement contre la presse indépendante ont occasionné, entre autres, la fermeture sommaire de deux journaux privés. En juin, le ministre de l'information, Laurent Nkusi a révoqué—sans audition préalable ou ordre judiciaire comme le prévoit pourtant par la loi au Rwanda—la licence de publication du journal *The Weekly Post*, quelques jours seulement après la parution de la première édition. Le

journal a pourtant été fondé par d'anciens journalistes du journal progouvernemental *New Times*. Le Haut Conseil de la presse—à qui la loi rwandaise sur la presse de 2002 confère pourtant le pouvoir d'émettre des recommandations disciplinaires portant sur les médias—n'a été informé de la décision que plusieurs jours après les faits, a déclaré au CPJ son Secrétaire exécutif, Patrice Mulama.

Cette décision était « peut-être » liée à des « informations... qui se sont révélées inexactes » au niveau de la demande de licence de publication du journal, a confié plus tard au CPJ Laurent Nkusi, tout en refusant de faire de plus amples commentaires. Mais M. Nkusi n'a jamais étayé ces affirmations, et l'Association des journalistes rwandais qui a examiné la demande en question n'a trouvé aucune information qui soutienne les déclarations du ministre, a déclaré au CPJ son président, Gaspard Safari. Le journal *The Weekly Post* a fait appel.

M. Nkusi s'en est également pris au bimensuel français privé *Afrique Libération*, en le suspendant pour une durée indéterminée le 5 avril, selon des recherches du CPJ. Dans une lettre adressée au directeur Bonaventure Bizumuremyi, dont le CPJ a obtenue une copie, Nkusi a déclaré que le journal ne pourrait reprendre sa publication qu'au classement de poursuites pénales en diffamation contre le journaliste.

Le gouvernement a continué d'invoquer des lois contre « le divisionnisme ethnique » et contre « l'idéologie génocidaire » pour museler les opinions contraires sur des sujets délicats tels que celui du génocide de 1994, les relations interethniques et le procès des suspects du génocide dans les tribunaux de « gacaca ». Gacaca avait été mis sur pied en 2001 pour apaiser les tensions ethniques et accélérer le procès des centaines de milliers de suspects du génocide.

Au cours de la Semaine du Souvenir du génocide, les déclarations faites par un prêtre chrétien Hutu au cours d'une interview réalisée le 15 avril sur City Radio de Kigali— durant laquelle il prétendait avoir sauvé la vie à 104 personnes— a poussé les autorités à inculper le présentateur John Williams Ntwali de promouvoir « l'idéologie génocidaire », selon des journalistes locaux. M. Ntwali a démissionné de la station, après avoir été suspendu pour cette interview par le directeur des programmes de la radio Alex Rutareka, qui l'accusait de « promouvoir un seconde [Paul] Rusesabagina », a déclaré M. Ntwali au CPJ. Rusesabagina, un gérant d'hôtel Hutu incarné dans le film « Hôtel Rwanda » de 2004, est connu pour ses critiques sans détour à l'égard du régime de Kagamé.

Même la publication en janvier d'une lettre ouverte d'un lecteur anonyme qui comparait les tueries de Hutu au cours du régime de Kagamé aux tueries de Tutsi durant le régime Hutu précédent a eu un effet inusité. En effet les autorités ont accusé Agnès Uwimana Nkusi du bimestriel *Umurabyo*, qui avait publié le document, de divisionnisme, de sectarisme et de diffamation. Uwimana Nkusi, a été condamnée en avril à un an de prison et à une amende de 400.000 francs rwandais (750 dollars). D'ailleurs, Uwimana Nkusi était encore derrière les barreaux le 1er décembre quand le CPJ menait son recensement annuel sur les journalistes emprisonnés.

Dans une déclaration publiée en mars, la Ligue rwandaise pour la promotion et la défense des droits de l'Homme a déclaré que « certains journaux indépendants comme *Umuco* et *Rushyashya* étaient accusés d'idéologie de génocide et de séparatisme, sans éléments de preuve pertinentes, dans le but de les museler ».

Les organes de presse étrangers furent aussi victimes de menaces et de harcèlement. Certains journalistes, qui ont parlé sous le couvert de l'anonymat, ont confié au CPJ que l'accès aux conférences de presse officielles leur était systématiquement refusé après l'identification de leur affiliation.

En janvier et février, la presse progouvernementale a attaqué La Voie de l'Amérique (VOA), financée par les Etats-Unis, en les accusant de partialité dans le cadre de leurs interviews avec des détracteurs du gouvernement

tels que Rusesabagina et Victoire Ingabire Umuhoza, chef de l'opposition basée en Europe, selon les recherches du CPJ. Un éditorial du journal progouvernemental *Imvaho Nshya* a même appelé à la fermeture de la VOA, selon des journalistes locaux.

La VOA a rejeté les accusations de partialité, ajoutant que la station avait toujours inclus les commentaires des responsables dans leurs reportages. La VOA a été placée sous contrôle de l'état depuis la signature d'un accord avec le gouvernement, en août 2006, autorisant ses émissions sur la bande FM, selon Radio Rwanda.

A la fin de l'année, les législateurs élaboraient une loi qui pourrait abroger les peines de prison pour les délits de presse, mais il reste encore beaucoup à faire pour rayer le délit de diffamation du code pénal du pays, ont déclaré les journalistes locaux.

Alors que les organisations de défense de la liberté de la presse se battaient pour parvenir à un compromis acceptable, le rôle des médias prônant la haine durant le génocide rwandais a pesé sur le débat. En novembre, le Tribunal pénal international pour le Rwanda basé en Tanzanie a réduit les peines de prison de trois anciens journalistes des médias d'état reconnus coupables d'incitation au génocide, selon les rapports de la presse internationale.

LA SOMALIE

Les attaques étaient si répandues dans ce pays déchiré par la guerre que l'Union nationale des journalistes somaliens a qualifié 2006 comme « l'année la plus dangereuse pour la liberté de la presse depuis plus d'une décennie ». Mais, en 2007 les conditions ont encore empiré.

Avec sept journalistes tués dans l'exercice de leur profession, la Somalie a été le pays africain le plus meurtrier pour la presse et le deuxième dans le monde derrière l'Irak. Ces crimes ont eu lieu au sein d'une violence généralisée dans cette partie de la Corne de l'Afrique, privée de gouvernement central effectif depuis 1991. Le Haut Commissariat pour les réfugiés a indiqué que près de 600.000 personnes avaient fui au cours de l'année à cause des combats répétés opposant les forces du Gouvernement Fédéral de Transition (GFT), soutenu par les troupes éthiopiennes, contre les milices de l'Union des tribunaux islamiques (UTI) qui a tenu le pouvoir pendant six mois en 2006.

Quatre journalistes de radio somaliens (Mohammed Abdullahi Khalif de Voice of Peace, Gabre Abshir Ali et Ahmed Mahad de Radio Jowhar et Abdulkadir Mahad Moallim Kaskey de Radio Banadir) sont morts lors des affrontements entre factions. Trois autres ont été pris pour cible dans le conflit devenu plus périlleux au milieu de l'année dernière. Le 11 août, Mahad Ahmed Elmi, directeur de la radio indépendante, Capital Voice, a été abattu de quatre balles à bout portant alors qu'il se rendait à la station au centre de Mogadiscio. Dans l'après-midi, Iman Ali Shamarke, cofondateur de la grande station de radio et de télévision privée HornAfrik (la maison mère de Capital Voice), est tué quand le Land Cruiser dans lequel il circulait est détruit par une bombe actionnée à distance.

Le correspondant de Reuters Sahal Abdulle, un des passagers de la voiture qui a survécu l'explosion, a déclaré que Shamarke revenait des obsèques d'Elmi quand il a été assassiné. Deux mois plus tard, le directeur de Radio Shabelle, Bashiir Noor Gedi, a été tué par balle devant son domicile à Mogadishu, après avoir reçu une série de menaces. Le porte-parole de la police somalienne, Abdel Wahid Mohamed a déclaré que deux rebelles de l'UTI avaient été arrêtés dans le cadre du meurtre de Shamarke et Elmi, mais aucune avancée n'a été communiquée sur les suites de cette affaire.

Les attaques, les arrestations, les harcèlements et les menaces sur les sujets liés à la politique ont été l'œuvre aussi bien de responsables gouvernementaux que des groupes rebelles. En octobre, les insurgés ont ciblé Radio Simba basée à Mogadishu en menaçant par téléphone et par e-mail la station à cause de ses programmes condamnant la violence. Dans le même mois, deux journalistes de la radio ont été arrêtés pour avoir diffusé une interview accordée au chef militaire de l'UTI. La plupart des abus contre la presse ont été suscité par des reportages sur les violations des droits de l'homme par les rebelles et les forces loyalistes. Le CPJ a recensé au moins 60 journalistes arrêtés dans 22 cas à travers tout le pays, la grande majorité sans mandat ni accusations formelles.

Dans une déclaration publiée en octobre, le ministre de l'information Mohamed Madobe Nunow a accusé des chaînes privées « d'être à l'origine de l'insécurité, de soutenir le terrorisme, de violer la liberté d'expression, d'intoxiquer les populations et de lutter contre les intérêts du gouvernement ». Il a aussi publié une lettre ordonnant à tous les médias de s'inscrire auprès du ministère pour opérer dans le pays. La demande qui semble avoir été faite sans aucun fondement juridique a été largement ignorée. Des gouvernements étrangers et des organisations internationales telles que le CPJ ont exhorté le président Abdullahi Yusuf Ahmed à abandonner les mesures répressives contre la presse. Suivant la politique des dirigeants nationaux, le maire de Mogadishu, Mohamed « Dheere » Omar Habeeb a fermé Radio Shabelle, Radio Banadir, et Radio Simba en novembre en

les accusant de diffusion d'informations « fausses » et « antigouvernementales ». Face à la pression locale et internationale, Habeeb a cédé trois semaines plus tard et a permis aux radios de reprendre leurs émissions.

En dépit de ces conditions difficiles, des radios et des journaux qui avaient émergé après la chute du dictateur Siad Barré, en 1991, ont continué d'exercer un journalisme indépendant au ton critique. La lutte pour le pouvoir entre les clans politiques fut un sujet majeur pour la presse en 2007. Les forces de l'UTI (bien que chassée de la capitale en décembre 2006 par les forces gouvernementales avec l'appui des troupes éthiopiennes) sont demeurées intactes et elles ont mené une guérilla urbaine contre les forces gouvernementales.

L'UTI puise une grande partie de son soutien interne du clan des Hawiye, le groupe ethnique le plus important en Somalie. Le gouvernement, lui, est réputé être un allié des Darod, le deuxième plus grand clan du pays. Le gouvernement de transition a renforcé cette impression en menant des politiques qui aliènent les Hawiye, notamment en lançant un appel aux troupes éthiopiennes et son transfert de l'administration centrale de la capitale traditionnelle, Mogadiscio, à Baidoa situé dans le sud-ouest du pays. La vieille rivalité entre les Hawiye, le clan dominant à Mogadiscio, et les Darod, qui peuplent Baidoa et la région semi autonome du Puntland, a contribué à une augmentation de la violence.

Les deux principaux radiodiffuseurs indépendants, HornAfrik et Radio Shabelle, ont été les plus ciblés par des attaques. Le CPJ a recensé au moins 13 cas dans lesquels des journalistes de Radio Shabelle ont été harcelés, détenus ou agressés, et 7 autres incidents impliquant des employés de HornAfrik. À la mi-septembre, les forces de sécurité gouvernementales ont attaqué et pilonné les locaux de Radio Shabelle à Mogadiscio, forçant la station à arrêter ses émissions pendant 15 jours. Les forces de sécurité ont affirmé qu'elles ripostaient contre les attaques de grenade lancées depuis le bâtiment qui abrite la radio, bien que ses employés aient dit qu'ils n'étaient pas au courant de telles attaques. Les soldats du gouvernement ont campé sur les routes menant à la station, bloquant toute tentative d'entrée ou de sortie, a indiqué la BBC.

En avril, des soldats de l'armée ont pilonné les enceintes de HornAfrik et Global Broadcasting Corporation (GBC), lors d'offensives dans le district de Huruwaa à Mogadishu, suspecté comme sur un bastion des insurgés. La GBC a été fermée quatre mois plus tard. « Chaque jour, les affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes d'insurgés font des morts à Mogadiscio », a déclaré au CPJ, le directeur de GBC, Dalmar Yusuf, ajoutant que « Nous sommes obligés de fermer, nous ne pouvons pas fonctionner dans cet environnement ».

Au mois de Mars, le gouvernement a ordonné la fermeture du bureau de la chaîne basée au Qatar, Al-Jazira, à Mogadiscio sans donner d'explication. « Al-Jazira a transmis de faux messages au monde » a déclaré à l'agence Associated Press le ministre de l'Information Nunow. « Nous allons fermer d'autres stations de radio et chaînes si elles déforment les faits », a-t-il martelé. Les autorités ont aussi harcelé un autre groupe de presse international en emprisonnant trois membres d'une équipe de tournage de Universal Television basée au Royaume-Uni, à cause de leurs questions posées au sujet des pourparlers de paix au cours d'une entrevue avec un porte-parole de la présidence, selon des journalistes locaux. Ils ont été remis en liberté six semaines plus tard.

Les deux belligérants ont refusé la mise en place d'associations professionnelles de journalisme. Ali Moalim Isak, correspondant pour la station indépendante Radio Warsan basée à Baidoa, et secrétaire à l'organisation de l'Union nationale des journalistes somaliens (NUSOJ), a dû fuir en cachette en septembre après que des militants islamistes soient venus le chercher dans son bureau à Mogadiscio. Moalim a confié au CPJ qu'il avait reçu plusieurs menaces téléphoniques lui ordonnant d'arrêter de parler des attaques contre des journalistes ou il serait tué. Le mois suivant, le ministre de l'information Nunow a annoncé dans une interview sur Radio Shabelle que la NUSOJ n'avait pas le droit d'organiser ou de représenter les journalistes.

Le conflit a continué de ruiner l'économie du pays, en particulier à Mogadiscio, où l'inflation a fait monter les prix de façon spectaculaire. Selon le correspondant du *Chicago Tribune*, Paul Salopek, le prix du riz a doublé au cours d'une période de cinq jours en octobre. Certaines entreprises ont quitté la ville, laissant peu de recettes publicitaires pour les médias qui y sont restés. « La ville se vide de jour en jour », a déclaré Mohamed Amiin, directeur adjoint de Radio Shabelle. « Bientôt, aucun des groupes de médias indépendants sera en mesure de survivre financièrement », a-t-il ajouté. Parmi les milliers de personnes qui ont quitté Mogadiscio en 2007, figurent plus de 30 journalistes, ont révélé les enquêtes du CPJ.

Alors que la plupart des attaques contre la presse étaient concentrées à Mogadiscio, un certain nombre ont été signalées dans les régions moins agitées de Puntland et de Somaliland. Le ministre de l'Information de Puntland, Mohammed Abdirahman Bankah, a fermé les médias qui n'auraient pas été préalablement autorisés par le ministère. Radio Garowe a été temporairement fermée et trois journalistes détenus par les forces de sécurité en octobre, après la diffusion par la station d'un entretien avec un ancien employé de l'Agence Nationale de la Sécurité somalienne qui a fustigé le comportement des forces de sécurité du pays. Les détenus ont été ordonnés de ne plus diffuser aucun reportage sur l'Agence, ont déclaré les journalistes de la Radio Garowe. En mars, les bureaux de l'hebdomadaire indépendant *Shacab* ont été endommagés par un incendie criminel, poussant le journal à suspendre la publication pendant plus d'un mois, a déclaré au CPJ le journaliste Abdi Farah Nur.

Les autorités de la république autoproclamée du Somaliland ont continué à harceler les journalistes en dépit d'une constitution garantissant la liberté d'expression. Bien que la loi somalienne sur la presse de 2004 interdise les peines de prison pour des délits tels que la diffamation, trois journalistes du quotidien privé *Haatuf* ont été jugés en vertu du code pénal régional de 1962. Les journalistes ont été condamnés à trois mois de prison pour « outrage au président de la république du Somaliland et son épouse », a déclaré à la Radio Hargeisa le commissaire de police, Muhammad Sangade Duba. « Tout sujet critique à l'égard des autorités locales vous réservent des ennuis », a déclaré au CPJ le correspondant de *Haatuf*, Amin Jibril. Une réflexion fondée sur l'expérience car Jibril a été arrêté à trois reprises après avoir écrit une série de rapports sur les abus des forces de sécurité.

LE ZIMBABWE

Le néant créé par la fuite des journalistes, la fermeture de plusieurs organes de presse et le passage de certains événements sans couverture illustre le problème. Sept ans d'intimidation de la part du gouvernement ainsi que la détérioration des conditions économiques ont forcé un nombre important de journalistes zimbabwéens à quitter leur pays. Le CPJ a recensé au moins 48 journalistes qui ont fui depuis 2001, même si ce nombre est double quand on considère les données des organisations d'exiles. Parmi les exilés figurent les plus éminents journalistes du pays, constituant ainsi le plus grand groupe de journalistes exilés dans le monde, selon les recherches du CPJ.

Nyasha Nyakunu de l'Institut des médias d'Afrique australe a déclaré que si le harcèlement des journalistes par le gouvernement avait diminué au cours des dernières années, c'est tout simplement parce qu'« il y a de moins en moins de travailleurs dans les médias au Zimbabwe ». Cependant, dit-il, « le modèle de l'intolérance demeure inchangé ». Le président Robert Mugabe et son parti au pouvoir le ZANU-PF, ont utilisé une série de lois restrictives, notamment l'Acte sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (AIPPA) et l'Acte sur les services audiovisuels, pour étouffer les médias indépendants qui existent encore. Aucun quotidien indépendant n'est apparu depuis que le gouvernement a forcé le *Daily News* à fermer en 2003. Seuls quatre hebdomadaires indépendants continuent de paraître notamment, *The Zimbabwe Independent*, *The Zimbabwean* et *The Financial Gazette*. Aucune station indépendante n'est autorisée à émettre.

Avec un taux d'inflation officiel de 7.600 pourcent (d'autres avancent presque le double), quatre Zimbabwéens sur cinq vivent en dessous du seuil de la pauvreté, selon le Groupe de crise internationale (GCI), une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui étudie les zones de conflits potentiels. Une campagne menée par l'armée pour baisser les prix a provoqué une pénurie grave de carburant et de vivres en 2007. Peu de journalistes pourraient survivre sans travailler pour le compte de la presse internationale ou les médias zimbabwéens en exil, mais, ceux qui l'ont fait ont été la cible de représailles gouvernementales.

L'AIPPA, considéré comme l'une des lois les plus répressives contre la presse dans la région, impose à tous les journalistes et médias de s'inscrire auprès de la Commission des médias et de l'Information (MIC). En décembre, le parlement a adopté une série d'amendements superficiels à l'AIPPA et d'autres lois sur les médias, un geste que le vice-président de l'Union des journalistes du Zimbabwe, Njabulo Ncube a comparé à mettre du « rouge à lèvres sur une grenouille ». Les changements suppriment les sanctions pénales pour l'absence d'accréditation, mais laissent le contrôle du gouvernement totalement intact.

Dans la pratique, la MIC accorde des accréditations sur la base des considérations politiques, tout en se servant de l'AIPPA pour attaquer les journalistes étrangers ou ceux liés aux médias en exil. En avril, la police a arrêté Gift Phiri du journal *Zimbabwean* (basé à Londres), qui avait couvert un meeting de l'opposition, le motif étant qu'il travaillait sans accréditation sous l'AIPPA, a déclaré au CPJ Rangu Nyamurundira de l'Association des juristes zimbabwéens pour les droits de l'Homme. Gift Phiri, battu par la police en garde à vue, a été acquitté en septembre par un tribunal de la capitale, Harare, selon les journalistes.

La même loi a été utilisée contre des journalistes des médias étrangers. Le journaliste de la télévision privée sud-africaine E. TV, Peter Moyo, a été arrêté en février et plus tard condamné à une amende pour avoir filmé les mines illégales de diamant dans la région orientale de Manicaland sans accréditation de l'AIPPA. Le Chef de bureau de Manicaland, Andrew Neshamba et le cameraman William Gumbo de la télévision publique du Zimbabwe (ZBC) ont été inculpés pour avoir assisté Moyo, a déclaré l'avocat de la défense, Victor Mazengero au CPJ. Les deux journalistes du ZBC ont été suspendus et leur accréditation a été retirée. Gumbo a été contraint de fuir en cachette de peur de nouvelles représailles, selon des journalistes locaux.

Un peu plus d'un mois plus tard, Alexander Perry du magazine américain *Time* a été détenu pendant 48 heures et accusé de posséder une accréditation illégitime, alors qu'il couvrait une affaire similaire sur les trafiquants d'or et de diamants.

En Mars, le gouvernement avait lancé des attaques cinglantes contre les médias étrangers en publiant des menaces de représailles contre tout reportage jugé partial. La déclaration, publiée par le ministère de l'information et de la publicité, visait les éminents correspondants Jan Raath du journal *The Times*, basé à Londres, Peta Thornycroft du *Daily Telegraph* en Grande-Bretagne et la Voix de l'Amérique pour la diffusion de « nouvelles inventées de toutes pièces ». Thornycroft, une journaliste chevronnée zimbabwéenne et lauréate en 2007 de la Fondation internationale des femmes dans les médias, a déclaré au CPJ qu'elle avait sollicité à plusieurs reprises une accréditation auprès de l'AIPPA, sans jamais obtenir de réponse. Les médias étrangers comme la BBC et E. TV sont dans la même situation. Seules quatre entreprises de médias étrangers, Reuters, Agence France-Presse, Al-Jazira, et The Associated Press étaient basées à Harare en 2007. « Tous les correspondants tiennent la bride haute », a déclaré Wilf Mbanga, un journaliste exilé et rédacteur en chef du journal *The Zimbabwean*. « Les correspondants sont tous des ressortissants du pays, de fait, le gouvernement peut les contrôler plus facilement que des journalistes internationaux ».

Un journaliste qui aurait donné à des médias étrangers des images compromettantes a été tué dans des circonstances mystérieuses. Edward Chikomba, un ancien cameraman de ZBC, a été enlevé le 29 mars dernier près de son domicile à Harare par un groupe d'hommes armés et retrouvé mort deux jours plus tard près de la zone industrielle de Darwendale, selon des journalistes locaux. Des journalistes et les sources du CPJ indiquent que sa mort serait liée à sa divulgation présumée d'images montrant le leader de l'opposition Morgan Tsvangirai après qu'il a été battu en garde à vue en février. Les images diffusées sur plusieurs réseaux de médias à travers le monde avaient poussé la communauté internationale à condamner le président Mugabe, bien qu'elles n'aient jamais été montrées à la télévision nationale. Le meurtre de Chikomba a instauré la peur dans la presse locale, en particulier chez ceux qui collaborent avec les médias étrangers.

En septembre, les journalistes ont exprimé leur préoccupation au sujet d'un document du gouvernement qui comportait les noms de 15 journalistes indépendants à « placer sous surveillance stricte ». Le gouvernement a refusé de confirmer l'authenticité de la liste, publiée pour la première fois par *ZimOnline*, basé en Afrique du Sud. Pourtant, au moins trois des journalistes de la liste étaient déjà victimes de harcèlement. L'un d'entre eux, Bill Saidi, rédacteur en chef de *The Standard*, a reçu une balle dans une enveloppe accompagnée d'une menace de mort à son bureau en février.

Dans une série d'entretiens avec le CPJ, des journalistes zimbabwéens ont noté que des listes similaires, dont les origines restent obscures, avaient circulé dans le passé. Avec les élections présidentielles et parlementaires prévues pour 2008, certains pensent que les agents du gouvernement cherchent à augmenter la pression sur la presse. Mugabe, au pouvoir depuis 1980, part favori pour les élections de mars 2008. « Il y a peu d'espoir d'avoir des élections libres et transparentes sans une presse libre », a déclaré au CPJ Geoff Nyarota, ancien rédacteur en chef du *Daily News* et lauréat en 2001 du Prix international du CPJ pour la liberté de la presse.

The Associated Newspapers of Zimbabwe (ANZ), les éditeurs du *Daily News* et du *Daily News on Sunday*, ont poursuivi une plainte auprès de la Cour suprême, récusant la constitutionnalité de l'AIPPA. Sikhanyiso Ndlovu, haut responsable du ministère de l'information et de la publicité, a annoncé en octobre que la MIC avait nommé une commission pour étudier la demande du groupe ANZ à reprendre sa publication.

L'industrie de la radiodiffusion privée du pays est pratiquement inexistante. La ZBTV, gérée par l'état, s'est proclamée la « première station de choix du pays ». Une affirmation ridicule puisque ZBTV est le seul choix pour beaucoup de téléspectateurs. En mars, les médias d'état ont dit que Gateway Communications, basé au Kenya, désirait implanter un satellite à Harare. Le projet n'était toujours pas réalisé à la fin 2007.

Trois stations de radio indépendantes dirigées par des journalistes en exil envoient des signaux au Zimbabwe depuis leurs bases. Studio 7, basé à Washington, SW Radio Africa basé à Londres et Voice of the People, depuis Le Cap en Afrique du Sud. SW Radio Africa, qui a du faire preuve de créativité pour contourner les restrictions sur les médias, a lancé un programme d'actualité diffusé par sms, atteignant 6.500 auditeurs. Studio 7 a annoncé le lancement d'un service similaire.

Les demandes de licences de radio nationales ont été ignorées ou rejetées. « Il y a de nombreuses radios communautaires qui, depuis trois ans ou plus, tentent de se faire entendre par le gouvernement, en vain, pour libéraliser les ondes », a déclaré l'avocat Chris Mhike au cours d'un entretien avec *The Zimbabwe Independent*. « Par exemple, Radio Dialogue, à Bulawayo, pourrait émettre demain si seulement l'Autorité de l'Audiovisuelle du Zimbabwe pouvait se secouer un peu plus énergiquement et délivrer ses licences ». Les responsables gouvernementaux ont rétorqués lors d'un débat parlementaire en septembre qu'ils ont les mains liées à cause des différentes lois sur l'audiovisuel. En octobre, le ministre de l'information, Ndlovu, a déclaré au quotidien gouvernemental *The Herald* qu'il s'emploierait à adoucir les exigences de l'Acte sur les services audiovisuels, et qu'il allait inviter les médias à déposer de nouvelles demandes de licence.

En août, le parlement a promulgué une loi radicale sur la surveillance des communications. L'Acte sur l'interception des communications permet aux autorités d'intercepter des appels téléphoniques, des messages électroniques et postaux. Malgré les difficultés économiques, le gouvernement envisage de créer un centre de surveillance et d'obliger les fournisseurs de services de télécommunications à installer des systèmes « soutenant les interceptions légales en tout temps », a déclaré l'Institut des médias d'Afrique australe. M. Ndlovu a dit au CPJ que la loi relative à la surveillance ciblerait les « journalistes aux agendas cachés parrainés par des impérialistes » et « protégerait le président, les ministres tout autre citoyen contre le mal ».

BREVES

L'AFRIQUE DU SUD

- En mars, le présentateur de radio John Perlman, a démissionné de la Radiotélévision publique sud-africaine (South African Broadcasting Corporation, SABC) suite à une intense dispute sur l'intégrité éditoriale de la chaîne. M. Perlman n'a fait aucun commentaire sur son départ, qui serait lié à son affirmation sur les ondes que toute personne critique du gouvernement est muselée, d'après la presse locale. Une enquête interne de SABC a confirmé par la suite que les commentateurs critiques subissaient en effet des pressions.
- L'éditeur zimbabwéen exilé, Abel Mutsakani, a survécu à une blessure par balle qui a frôlé son cœur lors d'une attaque perpétrée en juillet par des inconnus près de son domicile à Johannesburg. Il n'est pas évident que l'attaque soit liée à son travail journalistique. M. Mutsakani était l'éditeur du site web d'informations zimbabwéen, *ZimOnline*, basé en Afrique du Sud.

L'ANGOLA

- En Septembre, le directeur de l'hebdomadaire privé *Semanário Angolense* a été emprisonné après avoir été condamné à une peine de huit mois de prison assortie et à verser 18,7 millions kwanzas (250.000 dollars américains) de dommages dans une affaire intentée par l'ancien ministre de la justice, Paulo Chipilica, selon la presse locale. Le Directeur Graça Campos a été libéré en Novembre en attendant l'issue de son appel devant la Cour. Campos était détenu dans la prison hôpital de San Paulo en dehors de la capitale Luanda, ont rapporté son épouse et la presse locale.

LE BENIN

- Clément Adéchian, directeur de publication, et Cécil Adjévi, journaliste au quotidien indépendant *L'Informateur* ont purgé deux mois d'une peine de six mois de prison pour diffamation, à la suite d'un article publié en août 2006 qui accusait un huissier de viol. Ils ont été libérés en février après avoir retiré l'article sous la pression.
- En février, trois journalistes et le directeur du principal groupe de médias privé Golfe ont été condamnés à des peines de six mois et à une amende suite à un article publié en 2005 alléguant la corruption dans le gouvernement de l'ancien Président Mathieu Kérékou. Tous les quatre étaient libres en attendant la suite de leur appel.

LE BURKINA FASO

- En janvier, deux journalistes du bimensuel privé *L'Événement* ont été condamnés chacun à une amende de 300.000 francs CFA (680 dollars américains) et à deux mois de prison avec sursis, suite à des articles qui remettaient en cause le rôle du frère du Président Blaise Compaoré dans le meurtre non élucidé du rédacteur en chef Norbert Zongo en 1998. Le directeur, Germain Nama, et le rédacteur en chef, Ahmed Newton Barry, ont fait appel.

- En avril, des menaces de mort par emails ont contraint Karim Sama, journaliste et militant pour la liberté d'expression, à la clandestinité. Les e-mails faisaient pression sur Sama pour qu'il cesse de critiquer la politique gouvernementale pendant ses émissions de reggae populaires sur Radio Ouaga FM. L'un des messages stipulait que Sama serait « abattu » comme Zongo.

- Un mois après la reprise de son émission, la BMW de Sama fut incendiée devant les locaux de Ouaga FM, selon la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest et la presse locale. L'incident du 28 septembre s'est produit lors de l'émission musicale de Sama. La police a ouvert une enquête mais aucun suspect n'a été arrêté.

LE BURUNDI

- En janvier, un tribunal de la capitale Bujumbura, a acquitté quatre journalistes de radios indépendantes des accusations de menace à la sécurité publique consécutives à leurs reportages sur une présumée tentative de coup d'état en 2006. Le rédacteur en chef Serge Nibizi et la journaliste Domitile Kiramvu, de la Radio Publique Africaine indépendante, et le Directeur Matthias Manirakiza, de la Radio Isanganiro, ont été libérés après plus d'un mois de prison. Corneille Nibaruta, le Directeur de Radio Bonesha, a été acquitté par contumace.

LE CAMEROUN

- Le Parquet de la capitale, Yaoundé, a inculpé Georges Gilbert Baongla, éditeur en chef du tabloïd hebdomadaire *Le Démenti*, pour publication de documents obscènes et pour outrage à la moralité et à la décence. Les charges, qui datent du mois d'avril, découlent de la publication d'un article faisant état d'un « scandale homosexuel » impliquant un ministre non identifié. Baongla a été condamné à une amende de 500,000 francs CFA (1.200 dollars américains) et à une peine de six mois de prison.

- En août, Wirkwa Eric Tayu, éditeur de l'hebdomadaire anglophone privé *The Nso Voice*, l'unique organe de presse basé dans la ville de Kumbo au nord-ouest, a été contraint à la clandestinité. Peu après, il a été condamné à un an de prison et à une amende de 850,000 CFA francs (1.800 dollars américains), sur huit chefs d'accusation présumée de délits de presse dont un délit de diffamation, selon Blaise Berinyuy, l'avocat de la défense. La décision faisait suite à la publication d'un audit du gouvernement incriminant le maire de Kumbo dans des affaires de corruption, a déclaré au CPJ Alice Tomla, rédactrice adjointe. Le journal a fait appel, mais a cessé de paraître par crainte de représailles de l'Etat.

- Des articles faisant état de la mauvaise gestion des finances publiques par le Premier Ministre Ephraïm Inoni, et par l'ancien Ministre des Finances, Polycarpe Abah Abah, ont conduit à la condamnation pour diffamation de Bernard Owona et de Robert Mintya, directeurs de publication respectifs de *La Vitrine* et de *Le Devoir*, selon les informations et la presse locale. Owona et Mintya ont été condamnés chacun à une amende de 1 million francs CFA (2.100 dollars américains).

LES COMORES

- En mai, une filiale de l'Office de Radio et Télévision des Comores, dans l'île séparatiste d'Anjouan, a été mise à sac par des troupes fidèles au leader Anjouanais, le Colonel Mohamed Bacar. Ceci s'est déroulé au cours de violents affrontements avec l'armée nationale, selon la presse et les journalistes locaux. La police a par la suite détenu toute la nuit le rédacteur en chef Sardou Moussa, le présentateur Idiamine Nathir, le caméraman Ousseine Mahamoud, le journaliste Chamssidine Nassuha et un chauffeur non-identifié qui tentaient de sauver le matériel non endommagé pendant l'attaque.
- À la suite de ces affrontements, les autorités de la capitale nationale, Moroni, ont convoqué Aboubacar Mchangama, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *L'Archipel*, pour un interrogatoire à propos d'une photo à la une, montrant des soldats de l'armée nationale détenus prisonniers à Anjouan. Toutes les copies du journal ont été saisies et interdites de diffusion.
- En juillet, de retour d'un reportage à Anjouan, Ibrahim Ali Saïd Félix, rédacteur en chef de la station de télévision privée Djabal, basée en dehors de Moroni, a été interrogé pendant 10 heures à l'aéroport de Moroni sur ses liens présumés avec les dirigeants d'Anjouan.

LA COTE D'IVOIRE

- En Janvier, la police d'Abidjan a détenu pendant 5 jours Claude Dassé, journaliste du quotidien privé *Soir Info*, l'accusant d'outrage au Procureur de la République. Dans un entretien accordé au quotidien privé *Le Rebond*, Dassé avait accusé le procureur d'être corrompu. Ses accusations portaient sur une investigation gouvernementale menée sur une chanteuse accusée d'avoir tenté de tuer le journaliste à la suite d'un article critique. La police a également interrogé Nando Dapa, rédacteur en chef, et André N'Guessan, reporter pour le journal *Le Rebond*, pendant deux heures à propos de leur décision de publier ledit article.
- En février, la police a mis en garde à vue pendant 11 heures le rédacteur en chef Denis Kah Zionet et le journaliste André Silver Konan du quotidien privé *Le Nouveau Réveil*, suite à un article relatant des assassinats et scandales qui auraient eu lieu durant la présidence de Laurent Gbagbo.
- Les enquêtes menées par la France et la Côte d'Ivoire sur la disparition non élucidée du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer en 2004, ont été stimulées par l'émergence d'un prétendu témoin et par un engagement politique par le nouveau Président Français Nicolas Sarkozy. Le 23 août, la chaîne France 3 a interrogé Berté Seydou, qui aurait été le chauffeur de l'unité du commando de l'armée qui a kidnappé Kieffer. Seydou a déclaré que Michel Legré, le beau-frère de l'épouse du président Gbagbo, était le chef du commando. Le procureur Ivoirien Raymond Tchimou a déclaré que l'implication de l'Etat dans la disparition était une « fausse piste ». Legré avait auparavant été interrogé dans cette affaire, mais avait nié toute implication, d'après certains articles. En août, le Président Sarkozy a rencontré les membres de la famille de Kieffer et a promis de poursuivre les investigations.
- En août, près de 40 militants de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) ont envahi les bureaux du quotidien privé *L'Intelligent d'Abidjan*, séquestrant des journalistes pendant deux heures. Ils ont procédé à la saisie du matériel de la salle de rédaction et ont démolé la porte du bureau du rédacteur en chef Laurent Okoué, d'après certains articles. Les étudiants ont demandé au personnel de publier une lettre de démenti, mais ils se sont dispersés après l'intervention de la police, a déclaré Okoué au CPJ. La lettre était une réponse à un article du 14 Août qui avançait que 100 élèves membres de la FESCI auraient rejoint un parti d'opposition.

- Différents articles relatant des scandales de corruption impliquant le Président Gbagbo a conduit la police à Abidjan à interroger cinq journalistes des quotidiens proches de l'opposition Le Jour Plus et Le Rebond en début septembre. La police a interrogé plusieurs journalistes durant trois jours, pendant plus de 10 heures d'affilée, selon les informations et la presse locale. Quatre de ces journalistes ont par la suite été inculpés pour diffamation envers le chef de l'Etat et ils ont été condamnés à verser des dommages et intérêts de 10 millions de francs CFA (22.600 dollars américains) chacun, a déclaré au CPJ Frederick Koffi, le rédacteur en chef du Jour Plus. Les décisions ont été portées en appel.

DJIBOUTI

- *Le Renouveau*, l'unique journal privé du pays, a cessé de paraître depuis le 18 mai, après une série d'attaques apparemment liées à son affiliation au parti d'opposition MRD. En février, la police de la capitale Djibouti, a fait irruption dans les bureaux du journal et a confisqué deux ordinateurs et du matériel d'impression. Aucun mandat n'a été délivré et aucune explication donnée. Le 3 mai, l'Unité Spéciale de la Police Criminelle de la ville de Djibouti a gardé en détention l'éditeur en chef du *Renouveau*, Houssein Ahmed Farah, pendant 10 jours, et le distributeur de journaux, Hared Abdallah Barreh, pendant trois jours. Leurs arrestations étaient liées à un article publié en avril sur un prétendu scandale sexuel impliquant un homme d'affaires. Le 13 mai, la police a saccagé les bureaux du journal, confisquant à nouveau du matériel. Quelques jours plus tard, quatre de leurs fournisseurs ont été battus et détenus par la police pendant quatre jours.

LE GABON

- En mars, un commentaire critique sur le Président Omar Bongo, le dirigeant Africain dont la longévité au pouvoir est inégalée, a conduit le Conseil National de la Communication, un organisme de l'État, à suspendre le bimensuel privé *Edzombolo* pour une période de trois mois. Les autorités ont accusé le directeur du journal, Jean de Dieu Ndoutoumé d'avoir publié des informations « injurieuses et diffamatoires à l'égard d'éminentes personnalités de l'Etat » au sujet d'un éditorial de Février intitulé « Omar ne contrôle plus rien ».
- En juin, un éditorial intitulé « Les derniers jours de Bongo » a coûté à Guy-Christian Mavioga, directeur du périodique privé *L'Espoir*, une peine d'un mois d'emprisonnement, une suspension de cinq mois, et une amende pour offense au chef de l'Etat. Mavioga a été libéré après 38 jours de prison, après avoir été hospitalisé pour des douleurs dorsales et des problèmes respiratoires. Le Conseil National a maintenu la suspension du journal, prétextant que Mavioga avait violé les lois interdisant à un fonctionnaire de diriger un journal.
- En octobre, le Conseil National a interdit l'impression et la distribution au Gabon du bimensuel satirique *Le Gri-Gri* basé à Paris, selon des journalistes locaux. Le Conseil a déclaré que le journal devrait être suspendu jusqu'à ce qu'il soit officiellement enregistré auprès du gouvernement et reconnu comme publication gabonaise. Avant la décision, une entreprise locale a refusé d'imprimer le numéro du 27 Septembre en raison d'un article critique à l'égard d'un contrat minier du gouvernement avec une entreprise chinoise, a déclaré au CPJ Michel Ongoundou Loundah, Directeur Général du *Gri-Gri*. Toujours en octobre, le Conseil a suspendu le bimensuel *La Nation* pour un mois, en raison d'un article critique à l'égard de Blandine Marundu, Ministre des Arts et de la Culture, selon la presse locale.

LE GHANA

- En janvier, après avoir filmé un atelier de mécanique, le journaliste d'investigation Henry Addo et un chauffeur de la station de télévision privée, Metropolitan, ont été attaqués par une dizaine d'hommes qui gardaient une propriété très disputée dans la banlieue de la capitale, Accra, selon la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA). Les gardes lui ont confisqué son appareil photo numérique et vandalisé son véhicule. Il y aurait eu plusieurs arrestations.
- Le soir du 9 février, Samuel Kwabena Ennin, rédacteur en chef primé de la station radio privée Ashh FM, a été abattu par deux inconnus dans un bar près des bureaux de la station, dans le centre ville de Kumasi. Les assaillants encagoulés ont recueillis les téléphones portables de témoins avant de s'enfuir. En avril, la police a annoncé l'arrestation de deux suspects et a déclaré que cette attaque n'était qu'un vol qui a dérapé, selon Radio Ghana. L'enquête du CPJ n'a trouvé aucune preuve pour établir un lien entre l'assassinat et le travail d'Ennin, en sa qualité d'hôte d'un talk-show d'informations matinales.
- En mars, Buertey Shadai, photographe du bihebdomadaire privé *Hearts News*, a souffert des blessures à la tête à la suite de jets de pierres lancées par des supporters de football de la ville minière d'Obuasi, selon la MFWA. Les supporters, furieux à propos d'un but en fin de match, ont détruit son appareil photo, affirmant qu'il avait photographié de « graves incidents » dans la foule.

LA GUINEE-BISSAU

- En juin, des hommes armés non identifiés ont fait irruption dans le domicile du journaliste Allen Yero Embalo avant d'emporter son ordinateur portable, son enregistreur et sa caméra. Yero a reçu des menaces de mort par téléphone le lendemain matin, au sujet de reportages impliquant des militaires dans le trafic de drogue vers l'archipel de Bijagos. Yero et sa famille ont pris l'exil peu de temps après l'incident.
- En fin juin, le journaliste Albert Dabo a reçu plusieurs menaces de mort anonymes par téléphone. Le journaliste a reçu l'ordre de faire face à des accusations de diffamation venant du chef d'état-major de la Marine, José Américo Bubo Na Tchuto. Dabo était accusé d'avoir déformé les propos de l'officier de la marine, dans un article qui cite l'implication de l'armée dans le trafic de drogue. Durant une semaine en juillet, Dabo est entré dans la clandestinité après avoir reçu des menaces de mort répétées.

LE KENYA

- Mburu Muchoki, rédacteur en chef du tabloïd hebdomadaire *The Independent*, a été condamné en mars à un an de prison pour diffamation. L'affaire découle d'une plainte déposée par la Ministre de la Justice Martha Karua, suite à un article publié en 2004, décrivant un présumé scandale sexuel impliquant la ministre. Muchoki a contesté l'accusation et en juin, il a été libéré suite à une grâce présidentielle.
- En août, suite à des protestations locales et un tollé international, le Président Mwai Kibaki a rejeté un projet de loi qui aurait obligé les journalistes à révéler leurs sources si leurs articles conduisaient à des affaires judiciaires. Les législateurs ont également retiré un projet de loi contenant des dispositions limitant la propriété des médias, et octroyant au gouvernement des pouvoirs considérables de saisie et de perquisition au nom de la sécurité nationale.

- Le 30 décembre, le gouvernement a imposé une interdiction sur toutes les émissions diffusées en direct, quelques heures après l'annonce des résultats contestés des élections nationales. Le Président Mwai Kibaki a été déclaré vainqueur du vote du 27 Décembre contre Raïla Odinga, candidat de l'opposition, malgré des preuves de trucage du scrutin, selon la presse internationale. L'annonce a déclenché des émeutes, dont un premier bilan faisait état de plusieurs centaines de victimes. L'interdiction dans les médias a entraîné la circulation de folles rumeurs, a rapporté The Associated Press. Les violences semblaient suscité de profondes tensions intertribales, Kibaki étant Kikuyu, et Odinga un Luo.

LE LESOTHO

- Adam Lekhoaba, rédacteur en chef de la station de radio privée Harvest FM, a été déporté vers l'Afrique du Sud en février, après que le gouvernement ait accusé la station d'incitation à la violence durant les élections générales. Le Premier Ministre Pakalitha Mosisili a par la suite modifié l'accusation en non renouvellement de licence de radiodiffusion. La station a été fermée pendant deux jours au moment où les résultats définitifs des élections étaient annoncés.
- En juin, Thabo Thakalekoala, journaliste et présentateur de Harvest FM, a été arrêté et accusé de trahison après avoir lu à l'antenne une lettre prétendument écrite par des membres de l'armée nationale du Lesotho, qui critiquait le Premier Ministre et plusieurs responsables gouvernementaux. Le même mois, après que le ministre de l'information ait accusé Harvest FM et l'hebdomadaire privé *Public Eye* d'être affiliés à un parti d'opposition, le gouvernement a annulé ses annonces publicitaires dans les deux médias.

LE LIBERIA

- La police de la capitale Monrovia, a scellé les bureaux du tabloïd bihebdomadaire privé *The Independent* en février dernier, après que le gouvernement ait révoqué la licence de publication du journal. Les faits se sont passés après la publication d'une photo sexuellement explicite du Ministre des affaires présidentielles, Willis Knuckles, avec deux femmes, ce qui a conduit à sa démission le 26 février. Le directeur de la rédaction, Sam Dean, est brièvement entré dans la clandestinité au moment du scandale. En juin, les autorités ont annoncé la levée de l'interdiction suite à la plainte du journal contre le gouvernement pour violations flagrantes de droits constitutionnels et de procédure régulière.
- Un responsable de la Fédération Libérienne de Football nommé Napoléon Japloe, furieux contre un article publié dans l'hebdomadaire privé *The News*, a agressé l'éditeur sportif Julu Johnson en mars dernier, selon la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest. Japloe a été suspendu pour un mois par la fédération, après avoir giflé et poussé par terre le journaliste.
- En juin dernier, les journalistes Daylue Gaoh de *New Democrat* et Zeze Evans Ballah de *Public Agenda* ont été attaqués par la police et les forces de maintien de la paix des Nations Unies pendant qu'ils couvraient une manifestation d'étudiants à l'université du Liberia à Monrovia, selon la presse locale. Les casques bleus auraient confisqué un disque dur de M. Ballah comportant des photos qui montrait la police s'en prenant aux étudiants, a dit l'éditeur en chef de *Public Agenda*, J. Lyndon Ponnio. Les étudiants manifestaient pour demander au gouvernement de payer les salaires dus aux enseignants.
- En septembre, des gardes du corps de la présidence ont harcelé et molesté trois journalistes qui essayaient de couvrir une rencontre entre la présidente Ellen Johnson-Sirleaf et le président alors nouvellement

élu de la Sierra Leone, Ernest Koroma, à l'aéroport international Roberts de Monrovia, a rapporté la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest. Les journalistes Jonathan Paylelay de la BBC, Dosso Zoom de Radio France Internationale et Alphonso Toweh de Reuters ont été séquestrés et évacués de force de la zone d'interview, selon les journalistes locaux. Quelques minutes après cet incident, le porte-parole de la présidente Sirleaf, Cyrus Badio, a rencontré les journalistes et a présenté ses excuses.

MADAGASCAR

- Le 23 septembre, pendant les élections parlementaires, l'éditeur en chef Honoré Tsabotogay de la station Radio Rakama appartenant à l'église catholique, a été frappé avec un bâton par un militant du parti au pouvoir après avoir filmé un convoi de voitures transportant des électeurs vers un bureau de vote de la province Vohipeno, au sud-ouest, selon la presse locale. Tsabotogay et les journalistes locaux enquêtaient pour savoir si les électeurs étaient des résidents du district de vote. Tsabotogay a ensuite été accusé de perturber le processus électoral en filmant le convoi –accusations qui par la suite ont été levées, selon le président du syndicat des journalistes de Madagascar, Harry Laurent Rahajason.

LE MALAWI

- En février, le journaliste Dickson Kashoti du journal privé *Daily Times* a été blessé par le député Joseph Njobvuyalema qui lui a porté trois coups de poing au visage. Le député avait pris d'assaut la salle de rédaction à cause d'un article relatant ses actions après l'arrestation de son frère accusé de meurtre. Le politicien a été par la suite limogé par le Parlement, et condamné à trois mois d'emprisonnement.

- En avril, l'Autorité de régulation de la communication du Malawi (MACRA) a interdit aux stations privées de diffuser en direct des rassemblements politiques sans autorisation du gouvernement. Cette décision ciblait les principaux organes de radiodiffusion que sont Capital Radio, Joy Radio et Zodiak Broadcasting, limitant ainsi la couverture de l'ancien président Bakili Muluzi, considéré comme le plus important challenger du président au pouvoir pour les élections présidentielles de 2009. La cour suprême du Malawi a abrogé cette décision peu après pour des considérations d'ordre constitutionnel.

- En juillet, la cour suprême a décidé qu'il y avait des irrégularités au niveau de la constitution du directoire du MACRA et a ordonné à ses membres d'arrêter l'exercice de leurs fonctions. La cour a trouvé des irrégularités dans la nomination des membres de l'institution faites par le président Bingu wa Mutharika.

LE MALI

- En mars, le directeur Diaby Makoro Camara et l'éditeur Oumar Bouaré du mensuel privé *Kabako* ont été condamnés à quatre mois de suspension et à une amende de 50.000 Francs CFA (100 dollars américains) pour diffamation contre la Ministre du plan et de l'aménagement du territoire, Marimantia Diarra, a déclaré l'avocat de la défense Amadou Tiéoulé. La plainte faisait suite à un article qui décrivait la tentative présumée du ministre Diarra d'interrompre les projets de mariage d'une jeune femme.

- Le journaliste Seydina Oumar Diarra du quotidien indépendant *Info-Matin* a été emprisonné pendant 13 jours et le directeur du journal, Sambou Touré, a écopé d'une suspension de huit mois et d'une amende de 200,000 Francs CFA (450 dollars américains) pour un reportage sur un sujet de dissertation de lycée impliquant un président fictif dans un scandale sexuel, a dit au CPJ le rédacteur en chef d'*Info-Matin*, Sékouba Samaké.

Suite à l'arrestation de M. Diarra, en juin, trois publications ont réimprimé l'article en signe de protestation, poussant ainsi les autorités à arrêter le directeur de chaque publication. Ainsi les directeurs Hameye Cissé du journal *Le Scorpion*, Birama Fall du journal *Le Républicain* et Alexis Kalambry du journal *Les Echos* ont chacun écopé de quatre mois de prison avec sursis et d'une amende de 200.000 Francs CFA, selon les médias locaux.

LE MOZAMBIQUE

- En février, la Cour suprême a rejeté les recours déposés par les six tueurs du journaliste d'investigation Carlos Cardoso, confirmant de lourdes peines de prison et des amendes. M. Cardoso avait été tué le 22 novembre 2000, après avoir enquêté sur le détournement en 1996 de 14 millions de dollars américains de la Banque Commerciale du Mozambique, banque contrôlée par l'état.
- Le reporter Celso Manguana du quotidien privé *Canal de Moçambique*, a été arrêté en mars à la suite d'une altercation dans un commissariat de police de la capitale, Maputo. Selon les médias et les journalistes locaux, M. Manguana avait traité les agents de police d'« incompetents » pour leurs refus de parler au journaliste à propos de la détention de plusieurs personnes après une manifestation antigouvernementale. Il a été libéré après quatre nuits en détention.

L'UGANDA

- Le Conseil de la radiodiffusion de l'Ouganda a fait démonter à la fin janvier les installations techniques de la station indépendante NTV Ouganda, qui émettait dans la capitale, Kampala. Les autorités ougandaises prétextaient des risques de sécurité, associés au poids de l'équipement de NTV. La station a repris l'antenne en avril.
- En août, le Conseil de la radiodiffusion de l'Ouganda a suspendu le présentateur de Capital FM, Gaetano Kaggwa et son producteur, George Manyali, pendant une semaine, pour « langage inacceptable » lors d'un débat avec une activiste lesbienne dans leur émission matinale.
- En octobre, deux agresseurs –qui ont par la suite été identifiés par la police comme ayant des liens avec la reine mère du royaume de l'ouest de l'Ouganda, Tooro –ont versé de l'acide sur le transmetteur de Life FM, dans la ville occidentale de Fort Portal. L'attaque, qui a privé d'antenne la station pendant cinq jours, était la conséquence d'un programme de fin de soirée dans lequel un groupe de dirigeants locaux avait critiqué les services du gouvernement de cette région. Le programme avait suscité une plainte de la part du président.

LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

En mars, le Haut Conseil de la Communication a suspendu pour un mois l'hebdomadaire privé *Le Centrafriqu'Un* au sujet d'un article critique à l'égard du Tchad, proche allié du gouvernement, au sujet des troubles meurtriers qui débordent du Darfour. L'article a décrit de présumées violations de droits de l'homme réalisées par les troupes tchadiennes.

- Michel Alkhaly Ngady, président du Groupement des Editeurs de la Presse Privée et Indépendante de Centrafrique, a été emprisonné pendant deux mois après la publication de déclarations de son association défiant la décision du Haut Conseil de la Communication de suspendre *Le Centrafriqu'Un*. Ngady a été reconnu

coupable en avril pour outrage aux pouvoirs publics et mépris de la loi. En août, la Cour suprême a rejeté une poursuite déposée par le GEPPIC affirmant que deux membres du Haut Conseil nommées par la présidence n'avaient pas de qualifications professionnelles requises par les propres règlements du Conseil.

LE SENEGAL

- Dans une poursuite pénale pour diffamation intentée par un concessionnaire d'automobile contre le quotidien *Walf Grand-Place*, un tribunal de la capitale sénégalaise a condamné, le 8 mars, le directeur de publication Jean Meïssa Diop, ainsi que le journaliste Faydy Dramé à six mois de prison avec sursis et à une amende de 10 millions de francs CFA (23.000 dollars américains) chacun. Les accusations portaient sur un article de juin 2006 relatant la plainte d'un client contre le concessionnaire.
- En avril, Ndiogou Wack Seck, le directeur du quotidien privé progouvernemental *Il Est Midi* a été condamné à six mois de prison et à une amende de 40 millions de francs CFA (90.000 dollars américains) pour diffamation. M. Seck fut interdit d'exercer sa profession pendant mois et son journal a été frappé d'interdiction de parution pour la même période. Les accusations découlaient d'un article critiquant plusieurs personnalités proches du président Abdoulaye Wade, sur leurs rôles dans la libération de prison de l'ancien premier ministre sénégalais, Idrissa Seck, en 2006.
- En avril dernier, des critiques prononcées à l'égard du politicien du parti au pouvoir Moustapha Cissé Lô au cours d'une émission téléphonique ont poussé ce dernier et une douzaine de militants à assiéger les locaux de la station Radio Disso FM, dans la ville de Mbacké. Alors que la station déposait plainte, M. Lô déposait un recours exigeant la fermeture de la station et une amende de 200 millions de francs CFA (452 000 dollars américains).

LA SIERRA LEONE

- Le 11 février, des membres de l'association des jeunes de la ville de Kabala, dans le district de Koinadugu, ont assiégé les locaux de Radio Bintumani et forcé la station communautaire à rester hors antenne. Les jeunes ont expulsé les employés de la station et ont exigé le licenciement du chef de la station Jorgoh Barrie, qu'ils accusaient d'incitation à la haine ethnique au sein de la communauté de Koinadugu. Aucune accusation officielle n'a été portée contre M. Barrie et la station a repris ses émissions le lendemain.
- En fin juin, l'éditeur en chef du quotidien *The Standard Times*, Philip Neville, a été arrêté et placé en détention à la capitale, Freetown, pendant cinq jours, pour diffamation. Les autorités ont levé leurs accusations lorsque le journal s'est rétracté. Le différend concernait un article du 27 juin qui affirmait que le gouvernement n'avait pas publiquement déclaré des cadeaux offerts par le colonel Mouammar Kadhafi de Libye.
- Des violences postélectorales ont éclaté en septembre lorsque des jeunes partisans du parti victorieux, le Congrès de tout le peuple (APC), ont attaqué la maison du journaliste de Radio Gbaft, Hassan Wai Koroma, selon le directeur des stations de radios communautaires, David Tam-Baryoh. M. Wai a passé une nuit en garde à vue à la police. Les militants d'APC l'accusaient de reportage biaisé durant les élections, favorisant un candidat membre de sa famille.

LE TCHAD

- En mai, en raison de l'expiration de l'état d'urgence, les autorités ont levé la censure sur la presse locale et les restrictions de portée générale sur la couverture radiophonique. L'état d'urgence avait été imposé à la fin de l'année 2006 suite aux troubles dans l'est du Tchad. La censure avait été adoptée pour une période de 12 jours, en novembre, mais avait ensuite été prolongée.
- Suite à de nouveaux affrontements meurtriers interethniques dans le nord du Tchad, les autorités ont restauré le 16 octobre l'état d'urgence pour une période de 12 jours dans trois régions du nord. Ainsi, ils remettaient en vigueur les restrictions de portée générales sur la couverture médiatique du pays. La mesure a ensuite été prolongée de 45 jours, selon la presse locale.
- En octobre, les autorités de la ville orientale d'Abéché ont arrêté deux journalistes français qui couvraient une tentative avortée de l'organisation humanitaire « l'Arche de Zoé » d'embarquer vers la France 103 enfants. Marc Garmirian, journaliste de l'agence de presse Capa, et Jean-Daniel Guillou, photographe de l'agence photo Synchro-X, voyageaient avec l'Arche de Zoé pour un reportage sur les activités de l'organisation lorsque la police a intercepté leur convoi avec les enfants en route vers l'aéroport local. Les journalistes ont été détenus pendant 10 jours pour complicité d'enlèvement, mais ont été libérés sous caution après l'intervention du président français Nicolas Sarkozy. L'organisation avait présenté les enfants comme étant des orphelins du Darfour, mais les responsables des Nations Unies ont déclaré que la plupart des enfants semblait avoir des parents vivants. Six membres de l'organisation ont été condamnés en décembre pour enlèvement et ont été extradés en France pour purger leurs peines.

LE TOGO

- En janvier, des critiques formulées à l'encontre de Rock Gnassingbé, alors président de la fédération togolaise de football, ont mené les autorités à priver d'antenne pendant deux semaines la station Radio Victoire, basée à Lomé. Les autorités togolaises ont définitivement interdit la diffusion des émissions du journaliste français Jacques Roux, un consultant pour la station, qui avait critiqué la gestion financière de la fédération par M. Gnassingbé.
- En mars, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), a frappé le journaliste chevronné et activiste Daniel Lawson-Drackey, d'interdiction d'exercer. Cette mesure était liée à un reportage diffusé sur la station privée Nana FM, au sujet d'un soi-disant scandale de corruption impliquant le Ministre de l'administration publique, Arthème Ahoomey-Zunu.
- En juin, la HAAC a suspendu trois hebdomadaires indépendants, citant « des violations de l'éthique des journalistes ». En effet, *Le Courrier de La République* a été suspendu pour quatre mois suite à une plainte déposée par un membre du parti de l'opposition, concernant un article traitant d'une affaire de corruption. *La Trompette* a été suspendu pendant trois mois suite à une plainte déposée par un groupe d'universitaires de l'Université de Lomé, au sujet d'un article critiquant la faculté. Enfin, *Le Perroquet* a été suspendu pour deux mois pour avoir accepté une compensation financière en échange de la publication d'un article concernant une demande d'immigration. L'éditeur du journal *Le Perroquet* a rejeté l'accusation. La HAAC semble avoir agi au-delà de son autorité, puisque le code de la presse et de la communication du Togo stipule qu'une publication ne peut être suspendue que sur décision d'un tribunal.